TREIZIÈME ANNÉE. — N° 303 15 Août 1909. LE NUMÉRO : 50 CENT.

L'ÉCHO
DU
MERVEILLEUX
REVUE BI-MENSUELLE ILLUSTRÉE

Une Croisade spirite

Les chefs du spiritisme battent le rappel. Ils lancent l'ordre de mobilisation. Ils veulent faire de grandes choses; ils veulent tenter de conquérir les intelligences et les cœurs ; ils veulent, sur les ruines accumulées de toutes les religions, édifier le temple spirite. Et ils pensent — avec quelque raison — que, pour remplir ce programme, dont l'énoncé est très simple, mais dont l'exécution sera infiniment plus compliquée, ils n'auront pas trop de toute leur petite armée. Aussi les appels, qui se multiplient, se font-ils pressants et presque impérieux.

C'est la *Revue Spirite* qui, sous la signature anonyme : « Un membre du Comité d'initiative », a, voici quatre mois, porté la nouvelle à notre connaissance. Depuis, les notes, filets et articles en faveur de la croisade projetée se sont succédé, aussi bien dans la *Revue Spirite* que dans les organes similaires ; et aujourd'hui nul n'ignore, nul ne peut plus ignorer, chez les disciples d'Allan Kardec, qu'il va se former, qu'il se forme une vaste association nationale de spirites, laquelle prendra le titre menaçant, guerrier, qui sent la poudre, de « Ligue » : la *Ligue spirite française*.

Je vous assure que, lorsque j'eus vent de ce branle-bas de combat au camp spirite, je me sentis frémir. Qu'allions-nous devenir ?... Qu'allait-il nous arriver ?... Mais en y réfléchissant, et surtout en lisant avec plus d'attention les publications spéciales, toutes mes appréhensions tombèrent. J'acquis, en effet, par cette lecture instructive, la certitude que le projet de formation d'une « Ligue » décèle, chez messieurs les spirites, bien plutôt le désir de ne point perdre les positions acquises ou de reprendre les positions perdues, que celui de s'emparer de positions nouvelles. Leur « Ligue », selon moi, constituerait bien plutôt une armée défensive qu'une armée offensive. Et voici pourquoi je fus amené à penser ainsi :

Dans l'un des derniers articles de la *Revue Spirite* qui nous entretenaient de l'organisation de la fameuse « Ligue », on pouvait lire, d'une part, que le nombre des spirites augmente chaque jour de façon considérable, et, d'autre part, — deux lignes au-dessus ou deux lignes au-dessous de cette affirmation, — que, « il y a quelques années, il existait un assez grand nombre de sociétés spirites, dont quelques-unes se sont reconstituées, mais dont plusieurs ont disparu sans retour ». Cet accroissement « considérable » du nombre des spirites, coïncidant avec la disparition des groupes d'adeptes de cette secte, me parut déjà un fait digne de remarque pour sa bizarrerie toute particulière. Mais, quelques pages avant ou après ce filet où la contradiction est, incontestablement, maniée de main de maître, je lus un article où M. Chevreuil, le fougueux kardéciste, nous faisait part de la transformation du groupe spirite de la rue Saint-Jacques, dont il était l'un des vice-présidents, en un simple « centre d'expérimentation », dont il devient le président.

« Ce cercle, écrivait M. Chevreuil, a cru devoir faire une concession à l'état d'âme des personnes scrupuleuses en adoptant une dénomination

nouvelle qui ne préjugera en rien de la croyance de ses adhérents ».

La concession que, pour les attirer chez lui ou pour les y retenir, M. Chevreuil « croit devoir faire à l'état d'âme des personnes scrupuleuses », n'est pas de mince importance. Elle est significative de l' « état d'âme » de ces personnes, et donne une fière idée de la popularité dont le spiritisme jouit auprès d'elles. Ainsi les présidents de groupes trouvent prudent, pour ne pas perdre leurs derniers adhérents, de biffer le nom du spiritisme jusque sur l'en-tête de leur papier à lettre ! Lorsqu'on rapproche l'octroi, par M. Chevreuil, d'une concession aussi singulière à l' « état d'âme » des « personnes scrupuleuses », de la constatation, faite par les intéressés eux-mêmes, d'une inquiétante volatilisation des groupements spirites, comme on comprend avec M. Delanne, le distingué directeur de la *Revue scientifique et morale du spiritisme*, que la fondation de la « Ligue » s'impose aujourd'hui plus que jamais ; que « le moment est venu de grouper réellement tous les partisans du spiritisme, de les réunir en un faisceau solide », et « de ne plus laisser se dissiper les énergies qui, de tous côtés, s'emploient à lutter pour le triomphe de la grande vérité » !...

***

Si, en fondant leur « Ligue », les chefs du spiritisme entendaient se livrer à une manœuvre simplement destinée à masquer le complet échec, auprès du public, de leurs théories, et à retenir plus sûrement les membres restés fidèles des groupes dissous ou des sociétés encore existantes, leur tentative, somme toute, ne présenterait pour nous qu'un intérêt très secondaire, et, après avoir, ce qui est déjà fait, constaté la faillite, par eux-mêmes prononcée, de leurs doctrines, il ne nous resterait plus rien à ajouter. Mais, perdant l'un après l'autre leurs partisans actuels, et menacés de n'en avoir bientôt plus aucun, ces messieurs veulent, ce qui d'ailleurs est légitime, tenter de remplacer les déserteurs par des recrues nouvelles. Pour obtenir ce résultat, ils sont décidés à organiser une active propagande, à faire, notamment, de nombreuses conférences destinées à montrer l' « étonnante splendeur » (*sic*) de leurs théories. Or, c'est justement là, c'est dans cette ambition que gît, à mon avis, tout l'intérêt de l'entreprise, laquelle, conduite dans le sens que je viens d'indiquer, ne peut qu'être pleinement profitable... aux idées que nous défendons.

« En quoi, vous demanderez-vous peut-être, la propagande spirite pourra-t-elle jamais nous être utile ? »

C'est, en effet, ce qu'il convient d'expliquer et d'examiner.

***

Quelles seront les personnes que touchera la propagande spirite? Ce seront évidemment — La Palisse lui-même vous le dirait — soit des matérialistes, soit des spiritualistes.

Auprès des premiers, les disciples d'Allan Kardec auront sans doute, par-ci par-là, quelque succès, aucun esprit n'étant, en général, plus gobeur et plus faible que celui qui se qualifie de « fort ». Pour ce qui est des seconds, les spirites espèrent bien, évidemment, en attirer quelques-uns à eux. Ils y parviendront peut-être, — et même certainement, — dans une infime mesure toutefois ; mais enfin je crois que là non plus leurs efforts ne demeureront pas sans effet. N'a-t on pas vu déjà quelques catholiques, par exemple, délaisser les croyances de leurs pères pour embrasser la religion nouvelle ?

« — Jusqu'à présent, m'objecterez-vous, nous voyons fort bien ce que le spiritisme gagnera à la propagande dont vous parlez, et ce que, par contre-coup, le catholicisme y perdra ; nous l'aurions même très facilement aperçu sans votre secours. Mais ne pronostiquiez-vous pas, tout à l'heure, un résultat diamétralement opposé ?... »

Un peu de patience encore, et vous jugerez si ma façon de voir, — que je ne vous donne que pour ce qu'elle vaut, — est, comme je persiste à le croire, conforme à la logique, ou si, au contraire, elle est chimérique et folle.

Que les recrues nouvelles que feront les spirites soient des ex-matérialistes, des ex-catholiques ou des ex-n'importe quoi, elles ne seront pas toutes, il faut du moins l'espérer pour elles, complètement dépourvues de bon sens. Or, comme le bon sens est le plus redoutable écueil que puisse rencontrer la

barque spirite, laquelle à ce heurt fait immédiatement eau de toutes parts, on peut, sans crainte d'être démenti par les événements, affirmer que la plupart des croyants de fraîche date que recruteront les spirites ne deviendront jamais de vieux croyants.

En effet, — les chefs du spiritisme en font actuellement l'expérience, — c'est une erreur de croire que les belles phrases, même lorsqu'elles sont écrites ou prononcées par des écrivains ou des orateurs pleins de talent et de sincérité, suffisent, seules, à déterminer et à affermir une conviction. M. Gabriel Delanne, M. Léon Denis, M. Léopold Dauvil, d'autres encore, malgré l'éloquence de leurs écrits et de leurs discours, demeureront impuissants à maintenir leurs lecteurs ou leurs auditeurs dans le droit chemin spirite, tant qu'ils se borneront à les entretenir de l'idéal moral, de la beauté, de la noblesse et de la haute portée philosophique des conceptions et des doctrines d'Allan Kardec. Pour si agréablement et littérairement présentées qu'elles soient, ces déclarations ne constituent que des affirmations, des affirmations pures, et telles que n'importe quel chef ou fondateur de doctrine ou de religion en pourrait produire de semblables. Toutes les religions sont morales. Elles le sont évidemment plus ou moins ; mais je ne crois pas m'avancer beaucoup en affirmant que le catholicisme, par exemple, occupe sur ce terrain spécial une place qui, pour le moins, est aussi avantageuse que celle du spiritisme. Il est juste, cependant, de reconnaître que les catholiques parlent beaucoup moins souvent et moins haut que ne le font les spirites de la moralité de leur religion ; mais il est toujours permis de se demander si celui qui vante le plus volontiers et le plus fort sa propre vertu est bien réellement le plus vertueux...

Quoi qu'il en soit, et en admettant même que le matérialiste et le spiritualiste, catholique ou autre, devenus spirites grâce à la propagande faite dans ce but, ne s'aperçoivent pas, faute de pouvoir comparer ou par une aberration de leur esprit, que le spiritisme, en dépit des affirmations de ses défenseurs, n'est guère plus moral que telle ou telle religion, et qu'il est loin de l'être autant que le catholicisme, ces nouveaux venus dans l'Eglise kardiciste, un jour ou l'autre, exigeront d'être mis en présence de la preuve certaine, évidente, que la religion qu'ils auront adoptée repose bien sur la base solide, inébranlable, dont on parle avec une fréquence qui n'a d'égale que l'obstination qu'on apporte à ne pas la montrer.

« On ne triomphe que par l'association », écrivent les chefs spirites, et ils ont mille fois raison de penser et de parler ainsi. Ils ajoutent : « Associons-nous et nous triompherons. » Fort bien, messieurs; mais pour former une association, encore faut-il trouver des adhérents; et, lorsqu'on a mis la main sur eux, encore est-il nécessaire, si l'on veut que l'association atteigne un certain but, que les sociétaires, par une brusque retraite, ne la précipitent pas dans le néant au lendemain même de sa naissance : il faut donc être en mesure de retenir les adhérents dans les cadres de l'organisation. Ce résultat ne peut être atteint qu'autant que cette dernière réalise toutes les promesses qu'elle a faites. Votre « Ligue spirite française » tiendra-t-elle ce qu'elle aura promis : voilà la question. Eh bien, sincèrement, je ne le crois pas.

Je ne crois pas que la « Ligue » donne jamais aux ligueurs les satisfactions qu'ils auront, légitimement, le droit de lui demander, et c'est pourquoi je dis que, finalement, la propagande organisée par les spirites produira un effet bien différent de celui qu'ils en attendent,

***

Vous imaginez-vous que, à part bien entendu quelques hurluberlus toujours empressés à prendre des vessies pour des lanternes, vous imaginez-vous que le public, quel qu'il puisse être, auquel s'adresseront les spirites, ne raisonnera pas avant que de les croire, — et même encore après? Or, on peut tenir en fait que, s'il raisonne avant, il ne croira jamais, et que, s'il raisonne seulement après, il perdra la foi, — la foi selon les spirites, pour en venir ou en revenir, dans la proportion de quatre-vingt-dix-neuf pour cent, à la foi selon les catholiques. Et voici pourquoi :

La théorie spirite, pas plus d'ailleurs que les théories occultistes, ne peut expliquer tous les phénomènes : elle en explique seulement un certain nombre, et c'est même, de toutes les théories

connues, celle qui peut-être en explique le moins. Lorsque le curieux demandera le pourquoi et le comment de telle ou telle manifestation dont le spiritisme est incapable de rendre compte, ou dont il rend compte d'une manière embarrassée, invraisemblable et absurde, celui des dirigeants de la « Ligue » qui sera questionné demeurera bouche bée ou fera une réponse enfantine. Dans l'un comme dans l'autre de ces deux cas, le curieux ne cachera pas sa déception, et il ira chercher ailleurs soit l'explication que les spirites ne lui auront pas fournie, soit une réponse plus satisfaisante que celle qu'ils viendront de lui faire. Immédiatement, ou après avoir visité les sectes occultistes, qui toutes l'auront plus ou moins déçu, il viendra ou reviendra au catholicisme, qui seul est capable d'expliquer, et qui explique lumineusement, donc simplement, les phénomènes d'origine extra-terrestre, que le spiritisme et l'occultisme n'expliquent pas ou qu'ils expliquent mal.

Voyez, par exemple, le problème de l'identité des « esprits » : c'est, sans contredit, le plus intéressant, le plus passionnant de tous les problèmes que cherchent à résoudre les amateurs de merveilleux. Que, dans certaines conditions, des « esprits » se manifestent à nous, c'est un fait, un fait depuis longtemps connu, que le spiritisme ne saurait se targuer de nous avoir révélé. Tout son attrait résiderait donc dans l'explication qu'il donne du phénomène, si cette explication, après examen, paraissait plausible. Or, que nous dit le spiritisme ? Il nous dit que les « esprits » sont des désincarnés, des âmes de morts qui reviennent sur la terre pour nous consoler et nous guider. Si l'hypothèse est vérifiable, voilà une doctrine, voilà une religion qui, certes, doit avoir sur les âmes une singulière force de séduction et d'attraction. Mais l'hypothèse se vérifie-t-elle ? Non, et c'est la raison pour laquelle le curieux qui se laisse prendre au mirage trompeur est, un jour ou l'autre, désabusé.

Quand, après une ou plusieurs séances, le nouvel adepte exigera d'avoir des preuves de l'identité de tel ou tel personnage, de tel ou tel parent ou ami qui se sera manifesté, il commencera d'y voir un peu plus clair... Nulle preuve d'identité ne pourra, en effet, lui être offerte, et cela pour cette raison, qui me semble péremptoire, que, malgré tous les soins qu'ils ont jusqu'à présent apportés dans leurs recherches, les spirites n'ont jamais découvert aucune preuve de ce genre, — j'entends sérieuse et convaincante.

Je sais bien que les chefs du spiritisme prétendent et prétendront le contraire. Mais, en l'espèce, il ne suffit pas d'affirmer, il faut prouver; et le curieux, dédaignant à la longue les affirmations gratuites et les raisonnements boiteux qui l'auront peut-être satisfait au début, en viendra à exiger une démonstration claire et précise. Ce jour-là, ses initiateurs seront, j'imagine, dans leurs petits souliers. Ils devront avouer n'être jamais certains que « l'esprit » qui se manifeste n'est pas un « esprit » farceur qui, pour se divertir à leurs dépens, aurait usurpé le nom et jusqu'à l'apparence extérieure de « l'esprit » attendu. Ils seront contraints de reconnaître que la plupart des communications sont empreintes de mensonge et de grossièreté, et que, même lorsqu'elles reflètent des sentiments élevés, il arrive qu'elles se terminent par une obscénité.

Le nouvel adepte, qui jusqu'alors n'aura pas compris grand'chose, n'y comprendra plus rien du tout, ou plutôt il comprendra merveilleusement que les « esprits » se moquent de lui — et des spirites. Il comprendra que, si les désincarnés se manifestaient réellement à nous, les « esprits » élevés viendraient nous rendre visite au moins aussi fréquemment que les « esprits » grossiers. Il comprendra qu'il est inadmissible qu'un « esprit » supérieur, après avoir dicté plusieurs pages de prose moralement impeccable, réponde par des lazzis d'un ton douteux et par des malpropretés aux questions qu'on lui pose. Il comprendra que, même lorsqu'on se croit sûr d'être en rapport avec un bon « esprit », on communique encore avec un mauvais. Il comprendra, enfin, que les « esprits » qui se rendent à l'appel des spirites sont tous, en dépit parfois des apparences contraires, de mauvais « esprits », et qu'il suffit, pour s'en convaincre, de les « pousser » un peu. Il réfléchira alors, et il se dira : « puisque tous les « esprits » qui se communiquent aux spirites sont de mauvais « esprits », la théorie spirite, qui veut que tous les « esprits », les bons aussi bien que les autres, répondent à notre évocation, est une théorie qui ne tient pas

debout; mais puisqu'il est certain, absolument certain, que des êtres de l'au-delà se manifestent, je veux savoir quels sont ces êtres. Or, l'expérience que j'en ai faite m'a déjà appris qu'ils sont à la fois intelligents — il leur arrive de dicter de belles pensées —; pervers et grossiers — ils profèrent des obscénités —; menteurs aussi — ils nous trompent sur leur identité —; il ne me reste donc plus qu'à chercher quels sont les êtres chez qui se remarquent ces trois particularités... »

Vraisemblablement, le curieux ne cherchera pas longtemps.

« D'êtres semblables, concluera-t-il, il n'en existe que d'une sorte : ce sont les démons, les démons qui, malgré leur déchéance, ont conservé leur intelligence et leur faculté de tout connaître, et qui, de plus, sont rusés, malfaisants et trompeurs. »

Ayant ainsi raisonné, et bien raisonné, notre curieux abandonnera immédiatement le guêpier spirite et viendra ou reviendra au dogme catholique. Il aura fait, sans le savoir, en compagnie des spirites, qui en seront marris, ce que Gaston Mery appelait du Catholicisme expérimental.

***

La « Ligue spirite française », comme tous les groupes de même nature, est donc destinée à perdre, l'un après l'autre, les quelques adhérents qu'elle pourra recruter. Les ligueurs de demain s'égrèneront comme se sont égrenés, hier, les membres de sociétés ou de cercles dont les chefs du spiritisme déplorent aujourd'hui la disparition, et ex-matérialistes et ex-fidèles de toutes les religlons qui, un instant, auront été gagnés aux théories d'Allan Kardec, seront, par les faits eux-mêmes, définitivement amenés au catholicisme. C'est parce que j'ai cette conviction intime que la croisade spirite est loin de m'apparaître sous les apparences d'une entreprise menaçante.

GEORGES MEUNIER.

Nous rappelons à nos lecteurs que tout ce qui concerne l'administration : mandats d'abonnements, demandes de numéros, etc., doit être adressé à M. Alfred Leclerc, et à son nom, 19, rue Monsieur-le-Prince, Paris.

REPORTAGES DANS UN FAUTEUIL

∴ *Les Notre-Dame.*

A propos du 15 août, fête de Celle que nos pères appelaient si gracieusement « Notre-Dame », voulez-vous que nous passions rapidement en revue les nombreux sanctuaires placés en France sous son invocation. Tous sont miraculeux, plusieurs ont été fermés par la persécution.

Il suffit de nommer les plus célèbres, tels que Notre-Dame de Paris : Notre-Dame de la Garde à Marseille ; Notre-Dame de Chartres ; Notre-Dame d'Avénières, dans le canton de Laval; Notre-Dame de Peyragude (*de petra acuta*) à Penne, au diocèse d'Agen ; Notre-Dame de Beaune, au diocèse de Dijon ; Notre-Dame de Rubeaux, à Lubersac..., etc.

Mais il y a encore Notre-Dame du Pont, à un quart de lieue de Saint-Junien (Haute-Vienne), ainsi nommée à cause du pont voisin jeté sur la Vienne pour conduire de Saint-Junien à Rochechouart. Le sanctuaire date du XIVe siècle. Aux fêtes de l'Assomption et de la Nativité, on y vient en foule, non seulement du Limousin, mais de l'Angoumois, du Périgord, du Poitou et de la Manche — Notre-Dame de Saint-Quentin, également du diocèse de Limoges (arrondissement d'Aubusson, canton de Felletin), qui, dans sa forme actuelle, ne date que du XVe siècle, mais dont la crypte remonte au Xe ; — Notre-Dame au Bois, ou Notre-Dame de Malaise, dans la forêt de Saint-Amand, arrondissement de Valenciennes, diocèse de Cambrai ; — Notre-Dame de Foi, dont le pélerinage date de 1609, à Gravelines, arrondissement de Dunkerque, au diocèse de Cambrai encore.

A Tournehem (Pas-de-Calais, arrondissement de Saint-Omer, au diocèse d'Arras), Notre-Dame de la Forêt, qui n'eut, jusqu'au commencement du XVIIIe siècle, d'autre sanctuaire que le tronc d'un vieux hêtre, et dont la chapelle actuelle date de 1819. — Au diocèse d'Arras, toujours, Notre-Dame de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), dont la chapelle actuelle date de 1840. En 1853, une station de quinze jours, prêchée par les plus célèbres prédicateurs de France, s'y ouvrit, à l'époque de l'Assomption, et non seulement toutes les paroisses des environs de Calais, mais Calais, Abbeville, Amiens, Paris même y vinrent en pélerinage. Chaque année, longtemps, se renouvelèrent les mêmes stations et la même affluence de pèlerins.

Au Havre (Seine-Inférieure, diocèse de Rouen), Notre-Dame de Grâce, primitivement Havre de Grâce, qui date de 1536, et à laquelle la ville doit son nom. — A Trissac, canton de Ganges, au diocèse de Mont-

pellier, Notre-Dame du Suc, ainsi nommée d'un mot languedocien qui signifie « tertre » ou « colline », parce qu'en effet la chapelle est bâtie sur une colline rocheuse, inculte et d'un difficile abord. — A la Livinière, canton d'Olonzac, au diocèse de Montpellier, Notre-Dame des Palmes, à qui les estropiés viennent demander la guérison. — Au diocèse de Viviers, près Satillien, arrondissement de Tournon, Notre-Dame d'Ay, que l'on invoque spécialement en faveur des petits enfants. Autrefois, les époux venaient, à la veille du mariage, lui demander qu'aucun de leurs enfants ne mourût sans baptême. — A Lablachère, canton de Joyeuse, au diocèse de Viviers, Notre-Dame de Bon-Secours, dont Pie X enrichit le pélerinage d'une indulgence quotidienne et perpétuelle.

A Angoulême, Notre-Dame des Bézines ou des Bouzines. Cette modeste chapelle est l'église de toute la ville pour les prières solennelles, les exercices du mois de Marie, les premières communions, pour la fête de l'Assomption. — A Saumur, au diocèse d'Angers, Notre-Dame de Nantilly, une des plus anciennes églises de France. Elle prit, au VIIIe siècle, ce nom de Notre-Dame de Nantilly, à cause qu'on y plaça une statue de la Vierge trouvée dans un champ de lentilles (*B. M. de Lentilliaco*). — Sur la paroisse de Landivy, diocèse de Laval, aux frontières du Maine et de la Bretagne, Notre Dame du Pont-Aubray, pèlerinage qui remonte au delà de l'invasion normande.

A un kilomètre d'Ernée, au diocèse de Laval, Notre-Dame de Charné, ancienne église paroissiale de la ville jusqu'à la fin du XVIIe siècle. Elle possède une antique statue miraculeuse de la Vierge. — A Plougoumelen, au diocèse de Vannes, Notre-Dame de Becquerel. A l'extérieur du mur oriental de la chapelle jaillit une fontaine très abondante dont l'eau guérit les maladies de la bouche. — A Saint-Caradec-Trégomel[1], au diocèse de Vannes encore, Notre Dame de Kernascladen, charmante église gothique du XVe siècle. Il s'y fait, à la fête patronale du 15 août, des oblations considérables de beurre, de grains, de chanvre, de lin, d'anneaux, de vêtements et autres objets qui sont vendus le dimanche suivant, au profit de la chapelle.

A Perros-Guirec, au diocèse de Saint-Brieuc, Notre-Dame de la Clarté, où l'on vient prier pour obtenir la guérison des maux d'yeux; même diocèse, Notre-Dame de Rostrenen, arrondissement de Guingamp, pélerinage très fréquenté; un Notre-Dame de Haut, à Trédaniel; Notre-Dame de la Cour, à Lantic, canton d'Etables, ainsi appelée probablement parce qu'au temps de la féodalité la justice seigneuriale tenait sa cour près de la chapelle. Le sanctuaire date du XVe siècle; Notre-Dame du Berceau, à Plouëzec, où l'on croyait posséder le berceau de la Vierge. Les marins surtout s'y rendent en pélerinage. — Près du bourg de Lanmeur, au diocèse de Quimper, Notre-Dame de Kernistroun, que l'on prie spécialement pour les âmes du Purgatoire. — Dans l'église du Rheu, arrondissement et diocèse de Rennes, Notre Dame de Paimpont.

Au diocèse de Strasbourg, Notre-Dame de la Forêt-Verte, ainsi nommée des biens, défrichés depuis, où elle était placée à son origine. — A Pardies, au sud de Pau, diocèse de Bayonne, Notre-Dame de Pitié (*de Pietat*), chapelle qui doit son origine à une famine dont le pays souffrit après dix années consécutives de récoltes perdues. — Au diocèse de Bayonne, Notre-Dame de Sarrance (Basses-Pyrénées) qui doit son origine à la découverte d'une statue de la Vierge par un pâtre. Les missionnaires de Bétharam, qui s'y étaient établis en 1852, avaient relevé l'éclat de ce pélerinage. — A l'entrée d'Arreau, diocèse de Tarbes, Notre-Dame du Bon-Rencontre; sur le pic de Saint-Savin, même diocèse, Notre-Dame de la Pitié; même diocèse toujours, Notre-Dame de Poeylahun, protectrice de la vallée d'Ozun, et Notre-Dame de Heas ou du bon Pâturage.

A Figeac, diocèse de Cahors, Notre-Dame de la Fleurie; à Castelnau, Notre-Dame de Félines, chère aux habitants du Limousin; à Lacampdourcet, Notre-Dame du Verdal, dont le pèlerinage date du XIe siècle et est, avec Rocamadour, le plus remarquable du diocèse. — A Marvejols, au diocèse de Mende, Notre-Dame de la Carce ou de la Prison (*S. M. ex Carcere*), ainsi appelée parce que son fondateur la bâtit pour remercier la Vierge de l'avoir délivré de captivité.

A Vabres, au diocèse de Rodez, Notre-Dame de Montserrat, confrérie fondée en 1676, par l'évêque de l'ancien siège de Vabres; Notre-Dame de Coupiac, où l'on vénère un voile de la Vierge comme un remède contre les maladies d'yeux; Notre-Dame d'Estables, dont la chapelle et la statue remontent au XIe siècle; Notre-Dame de Gironde, dont la chapelle remonte à l'an 1428.

Au diocèse d'Aire, Notre-Dame d'Ichoux (arrondissement de Mont-de-Marsan), que viennent honorer les populations riveraines de l'Océan, montées tantôt sur leurs hautes échasses, tantôt sur des chars attelés de bœufs. Au Fouga, diocèse de Toulon, arrondissement de Muret, Notre-Dame de l'Aouache. Au 15 août, chaque famille lui offre, pour la remercier de la protection dont elle a couvert les biens de la terre, la plus belle gerbe de blé de sa récolte; ces gerbes et autres offrandes sont mises aux enchères à la sortie des vêpres, et le produit sert à l'embellissement de l'église.

Au diocèse de Toulouse, Notre-Dame de Rozecueillé, que l'on invoque dans les maladies ou dans les périls, et à laquelle allaient se recommander les jeunes soldats avant de partir pour l'armée. — A Castelferrus, au diocèse de Montauban, Notre-Dame de l'Orme, qui tire son nom d'un ormeau dans lequel on trouva, il y a quatre siècles, une petite statue de la Vierge tenant son fils entre ses bras. — Au diocèse d'Autun, Notre-Dame de Soucenay, dont le sanctuaire date du xve siècle. — A Thoraise, au diocèse de Besançon, Notre-Dame du Mont, un des principaux pélerinages de la Franche-Comté. Le sanctuaire date de 1615. — A Haucourt, canton de Longwy, au diocèse de Metz, Notre-Dame de Bon Secours, fondée en 1745. — A l'entrée de la ville de Bains, au diocèse de Saint-Dié, Notre-Dame de la Brosse, ainsi appelée des bruyères ou broussailles au milieu desquelles elle était placée autrefois. La chapelle actuelle ne date que de 1804.

La seule énumération de ces sanctuaires évoque toute la vieille France, où le culte de la Vierge était si profondément populaire et si fleuri de gracieuses légendes.

GEORGE MALET.

La "Voyante" de Jeanne d'Arc

Nous parlerons à nouveau, très prochainement, de la petite Suzanne Bertin, la « Voyante » de Jeanne d'Arc.

Notre collaborateur, Georges Meunier, qui déjà a publié sur cette intéressante question un certain nombre d'articles, et qui, tout dernièrement encore, accompagnait notre regretté directeur à Orrouy, se rendra ces jours-ci auprès de Suzanne, et il nous donnera sous peu — sans doute pour notre numéro du 1er septembre — un nouvel article. Au cours de la série d'études qu'il se propose d'écrire sur la « Voyante », il nous dira certainement ce que Gaston Mery, avec qui il s'est longuement entretenu des « apparitions » d'Orrouy, pensait, après sa visite à Suzanne, de la fillette, de son entourage et des visions qu'elle dit avoir.

Nous prévenons nos lecteurs qu'on peut s'abonner SANS FRAIS **et directement à l'*Echo du Merveilleux* dans tous les bureaux de poste.**

LES EXPÉRIENCES DU Docteur Ochorowicz

Un médecin russe, le Dr Julien Ochorowicz, dont l'autorité scientifique est universellement reconnue, s'est consacré à l'étude des phénomènes mystérieux de la nature. Il a eu la chance de pouvoir s'attacher un sujet extraordinaire, dans la personne d'une charmante jeune fille polonaise, Mlle Stanislas Tomezyk, par l'intermédiaire de laquelle il a obtenu des séances remplies d'intérêt. Aussi croyons-nous devoir analyser, à l'intention des lecteurs de l'*Echo du Merveilleux*, le travail récapitulatif du savant russe sur ce qu'il a constaté, après avoir organisé un contrôle scientifique et photographique des plus rigoureux.

De même que la transmission des dépêches par télégraphie sans fil s'opère moins facilement en pleine lumière, le Dr Ochorowicz eut des faits d'autant plus intéressants que la salle où il opérait était moins éclairée. La plupart du temps ce fut à la lumière rouge d'une lampe électrique, d'autres fois, en pleine lumière. L'opérateur en tout cas ne quitte pas son sujet des yeux et peut en suivre les moindres mouvements. En outre, des appareils photographiques sont placés en divers endroits de la pièce et la direction convergente des objectifs permet que soient photographiées sous plusieurs jours les différentes phrases du phénomène. Au moment propice, le docteur enflamme une cartouche de magnésium. C'est ainsi qu'ont été pris de nombreux instantanés. Ils présentent un caractère rigoureux de netteté et de précision.

Parlons donc maintenant des expériences en elles-mêmes.

Tout le monde connaît les pendules magiques employées par les prestidigitateurs. Elles sont combinées de telle sorte que la partie de l'aiguille faisant face au cadran (aiguille qui est mobile) porte au centre des cercles dentelés qui se modifient à volonté et sans que les spectateurs puissent s'en apercevoir. Ces cercles dentelés entrent en contact avec le mécanisme de la pendule. Selon que l'opérateur a placé les cercles de telle ou telle manière, l'aiguille reposée sur le cadran se met à tourner pour s'arrêter sur l'heure demandée par les spectateurs. C'est avec une semblable pendule qu'a opéré le Dr Ochorowicz. Il disposait les cercles pour qu'une certaine heure soit marquée. En raison du mécanisme cela devait se produire mathématiquement. Eh bien, pas du tout. *Sans aucun contact* avec l'appareil, Mlle Tomezyk (que nous appellerons dorénavant Stanislas, son prénom) indiquait

une autre heure. Et docilement l'aiguille lui obéissait. Parfois cette opération avait lieu d'une manière hésitante : l'aiguille paraissait folle. Alors le sujet trépignait et disait, s'adressant à l'aiguille : « C'est telle heure que je veux, il faut m'obéir ». Et l'aiguille — toujours sans contact, — se remettait en marche pour exécuter l'ordre donné.

Il est utile de faire remarquer que cette expérience, qui s'est répétée plusieurs fois, a toujours lieu en pleine lumière.

Avec un dynamomètre, le docteur a enregistré maintes fois la valeur de la force de la main droite et de la main gauche de Mlle Stanislas. Il obtenait habituellement et respectivement 32 et 15 par exemple, chiffres normaux pour une jeune fille.

Or, Mlle Stanislas aurait un aide invisible, qu'elle appelle la « Petite Stasia » et qui, selon elle, ne serait autre qu'une parente ou amie disparue en bas âge. Ce serait cette Stasia (?) qui changerait la disposition du mécanisme de la pendule magique pour qu'une heure désignée soit marquée contradictoirement à celle que doit entraîner la disposition de l'aiguille.

Stasia (?) renforce parfois, au cours des enregistrements dynamométriques, la force de Mlle Stanislas. Dans ce cas les chiffres obtenus sont 86 et 90, chiffres bien supérieurs à ceux que l'on pourrait constater avec un homme d'une musculature puissante. (N'oublions pas que Mlle Stanislas est petite et menue). Le dynamomètre indiqua même une fois 240, chiffre formidable équivalant à la force d'un cheval-vapeur environ. Mais Stasia (?) aurait fait pour cela un tel effort en serrant le poignet du sujet que Mlle Stanislas cria de douleur. Ses bras étaient en outre couverts d'ecchymoses. Des résultats aussi intéressants n'ont pu être signalés au cours des séances auxquelles a été soumise par de nombreux savants la célèbre Eusapia Paladino, qui pourtant, de l'aveu de tous, était un sujet extraordinaire.

Notons que le Dr Ochorowicz endort son sujet au moyen de passes magnétiques et le plonge ainsi en somnambulisme. Dans cet état, Mlle Stanislas voit Stasia (?) exécuter les mouvements occultes.

Un jour, alors que le docteur et Mlle Stanislas se préparaient à déjeûner, une chaise se rapprocha de la table et vint se placer devant une assiette. On la laissa là et le repas commença. Mlle Stanislas déclara qu'elle voyait sur cette chaise Stasia (?) qui voulait tirer la barbe du docteur. Celui-ci sentit effectivement peu après le contact d'une main invisible contre son menton.

Les autres phénomènes ? Ils sont nombreux ; nous allons citer les principaux, au hasard de la rencontre.

Une trompette placée à une certaine distance du sujet émet des sons. C'est Stasia (?) qui souffle dedans.

Une sonnette sonne et s'agite dans toutes les directions, tandis que la ficelle à laquelle elle est suspendue reste immobile. Mlle Stanislas soulève sans contact certains objets placés entre ses doigts. Un fil invisible semble aller d'une main à l'autre, servant de support à l'objet en lévitation. A d'autres moments, des objets sont mis en mouvement à distance pendant que la jeune fille ébauche un geste d'effort suivi du déplacement de l'objet visé.

Au cours d'une séance, Mlle Stanislas se plaint d'être incommodée par le trop proche voisinage d'une lampe qui s'éloigne aussitôt *proprio motu*. Les tables lévitent et la petite Stasia (?) demande par des coups frappés dans les meubles et les murs une séance quelques heures plus tard. Ponctuel, le docteur se trouve prêt pour le moment fixé. Une pendule est enfermée dans une cage de verre et une main invisible fait vibrer le timbre de sonnerie. Des matérialisations ou des dématérialisations ont lieu sous les regards scrutateurs du docteur. Mlle Stanislas déclare que Stasia (?) triture la matière au point que celle-ci passe par la plus petite fente d'une porte, d'une fenêtre, pour se reconstituer ensuite sous sa forme propre. Cette matière ne peut traverser les murs, mais elle peut filtrer, comme un gaz, par le plus petit interstice.

Le docteur Ochorowicz déclare que, en ce qui concerne les phénomènes de lévitation, il lui semble qu'un fil invisible se produit entre les mains du sujet. Si l'objet à soulever est d'un certain poids, d'autres fils paraissent se former en nombre suffisant pour renforcer le premier et permettre le soulèvement tenté. Cela ne peut être une hypothèse, car le docteur déclare avoir vu ce fil en son point de contact avec l'objet soulevé. Un crayon, une cloche en verre, une aiguille de pendule, un aimant, une boussole, ont été photographiés en cours de lévitation. Ce n'est pas par l'anneau, par exemple, que la boussole était soulevée par le fil fluidique ; les clichés obtenus montrent cet anneau dans des positions autres que la verticale, ce qui est anormal en supposant qu'il y ait eu un « truc » qui ait pu échapper au perspicace expérimentateur. En outre, les objets employés exécutent de tels mouvements qu'ils devraient tomber s'il y avait un fil ou un cheveu dissimulé. En plus, il y a la photographie au magnésium qui empêche toute supercherie. Ce serait donc bien un fil fluidique, matérialisé suffisamment pour l'effort à accomplir.

Un des faits les plus curieux, produit par Mlle Sta-

nislas, a été celui-ci. La jeune fille a placé ses mains de chaque côté d'un verre dans lequel se trouvait une cigarette allumée. Cette cigarette a suivi le mouvement ascendant des mains du sujet, pour, finalement, surgir du récipient où elle était renfermée. Naturellement, de celui-ci, comme de tous les autres phénomènes, des instantanés ont été pris au magnésium.

Les lévitations s'opèrent ainsi. Le docteur ne cesse de surveiller les mains du sujet. Celles-si se soulèvent peu à peu, entraînant le mouvement de l'objet posé par l'opérateur, sur les genoux de la jeune fille ou sur la table. Lorsque cet objet arrive à peu près à hauteur des épaules de Mlle Stanislas, le docteur enflamme sa cartouche de magnésium et, de plusieurs côtés à la fois, le phénomène est photographié. Il est à remarquer que la brusque clarté du magnésium semble rompre le fil fluidique, car l'objet retombe aussitôt.

Il y a d'autres faits. Par l'imposition des mains, Mlle Stanislas fait osciller l'aiguille d'une boussole placée sous un globe de verre. Un thermomètre, un hygromètre suspendus au mur sont attirés par les mains de la jeune fille. Toujours sans contact, des boîtes d'allumettes posées sur une table se rapprochent l'une de l'autre pour s'éloigner ensuite. Il est à noter que, pendant tous ces mouvements, les mains de Mlle Stanislas restent immobilisées sous celles du docteur.

Le sujet du savant russe a également utilisé une sonnette placée sur une bouteille de Leyde, dont les décharges électriques de pôles contraires produisent des oscillations. Il s'agissait d'une bouteille déchargée. La clochette se mit à osciller jusqu'au moment où la jeune fille lui commanda l'immobilité. L'ordre fut immédiatement exécuté.

La manivelle d'un poêle à feu continu fut levée et abaissée à distance sur un simple ordre de Mlle Stanislas. Il est à remarquer que cette poignée était tellement chaude à ce moment que personne n'aurait pu en supporter le contact, même momentané. Et pourtant, elle se levait et s'abaissait doucement Le docteur demanda qu'un charbon ardent fût retiré du feu. Et lentement, un morceau de coke incandescent sortit du poêle et tomba sur le marbre du foyer.

On voit queles constatations qu'a pu faire le docteur Ochorowicz sont très curieuses. Nous aurons peut-être à revenir sur le cas de Mlle Tomezyk, car elle est venue se soumettre, à Paris, au contrôle de plusieurs membres de l'Institut psychologique, parmi lesquels Mme Curie.

Jusqu'alors les conclusions que tire le docteur Ochorowicz de toutes ses longues heures d'examen c'est que, selon lui, trois forces sont en action pendant les phénomènes :

1° Le courant personnel du sujet, courant qui peut agir à courte distance et même se matérialiser comme un fil ;

2° Les mains éthérées de Stasia, l'être invisible, qui agissent beaucoup plus loin et augmentent le courant personnel de Mlle Stanislas ;

3° Un courant produit par les mains de Stasia et qui, lui, a la propriété d'agir à travers le verre.

Le docteur Ochorowicz a remarqué que, lorsque se produisait un courant quelconque, on sentait comme un souffle froid. Il déclare que, dans ce fait, doit se trouver le nœud gordien des phénomènes. Pierre Curie, on le sait, était du même avis. Il avait même essayé de combiner un petit instrument destiné à mesurer l'intensité de ce souffle froid constaté dans la plupart des expériences semblables à celles entreprises par le docteur Ochorowicz. Mais la mort le surprit avant qu'il n'eût éclairci ce problème.

RENÉ BOISMONT.

L'HYPNOTISME ET L'ART

Un idéal professeur de ballet

Nos lecteurs n'ont pas oublié les articles que l'*Echo*, en 1898, a consacrés aux expériences à la fois scientifiques et artistiques faites, sous la direction du colonel de Rochas, avec un excellent sujet hypnotique, Mlle Lina.

Une fois qu'on l'avait endormi, avec on faisait prendre à ce sujet diverses poses par suggestion, et on put notamment étudier avec lui les rapports du geste et de la musique. Des photographies prises au cours de chacune des séances, par le très artiste photographe Ener, qui avait bien voulu mettre à la disposition des expérimentateurs son vaste atelier du boulevard Malesherbes, nous ont conservé quelques-unes de ces poses. Nous en avons, à l'époque, reproduit un certain nombre, choisies parmi les plus noblement expressives.

Or, M. Jules Bois, qui fut un des assistants de ces intéressantes séances, et qui, au cours de ses conférences si suivies de la Bodinière eut l'occasion de parler de Mlle Lina, et même d'expérimenter publiquement avec elle, vient de publier, dans *Comœdia*, une étude sur ces expériences. Nos lecteurs, certainement, la liront avec plaisir :

Les interprétations plastiques de musique et de poésie que donnait Mlle Magdeleine au théâtre Michel : m'ont fait me souvenir des prodiges accomplis antérieurement par une femme exceptionnelle qui répondait au simple prénom de Lina. J'avais fait sa connaissance, il y a quatorze ans, chez le colonel de Rochas, alors administrateur de l'Ecole polytechnique. Il avait été son initiateur dans les exercices de l'hypnotisme. Nous continuâmes ensemble son entraînement « mé-

tapsychique ». Et elle réalisa devant les plus grands artistes, les savants les plus éminents, dans le monde et à la Bodinière de Bodinier, les premières et les plus authentiques merveilles de la suggestion esthétique et musicale. C'était l'idéal professeur de ballet.

— Savez-vous qu'une des plus chères espérances de Wagner commence à se réaliser enfin par ces mouvements harmonieux, dociles et automatiques ? me confiait, rue Descartes, en sortant d'une de ces séances de l'Ecole polytechnique, un jeune musicien de talent, devenu aujourd'hui tout à fait célèbre.

Et il ajoutait :

« Le génial ami de Louis de Bavière cherchait « l'être primitif et sain, compréhensif et naturel, que « n'ont point gâté, disait-il, les leçons des professeurs « tatillons et systématiques. » Et il lui demandait, à ce personnage hypothétique, de nous révéler le geste-type, l'attitude sans reproche, d'être le mime littéral des sentiments humains. Avant ces expériences hypnotiques avec Lina, je croyais que le génie seul pouvait accomplir ce miracle. Et encore non sans défaillance, car l'instinct est là encore entravé par certaines erreurs, certains préjugés imposés par l'éducation ou le milieu.

Le jeune maestro avait raison. L'hypnotisme, appliqué à un organisme prédisposé, peut créer artificiellement ce mime modèle.

Tel fut le cas de Lina.

Le colonel de Rochas nous décida, MM Lionel Dauriac, Elie Poirée, Victor Henry, Charles Levêque, Lechalas et quelques autres, à étudier ce problème. La *Revue philosophique* et différents recueils scientifiques relatèrent ces expériences, qui bientôt firent le tour de la presse.

A l'état normal, Lina était « un modèle » professionnel de sensibilité délicate, mais d'instruction limitée.

Lina vivait donc deux existences : la première restait simple, un peu banale, sans éclat, moitié bourgeoise, moitié bohême ; la seconde, éblouissante, d'artiste de génie, de prêtresse d'un art mystérieux, lui avait gagné l'enthousiasme d'une élite. Etrange et inquiétante prérogative ! Elle ne se vit jamais sublime, elle ne se connut que semblable à ses pareilles, les « modèles », car, lorsqu'elle s'éveillait, elle redevenait Lina, qui posait chez les sculpteurs et les peintres, qui aimait modérément la musique et ne savait même pas danser.

***

Lorsque son âme de tous les jours, gentille, mais sans prodiges, avait été balayée par la suggestion hypnotique, cette deuxième personnalité, dont elle n'avait pas conscience, s'éveillait en elle, émergeait, merveilleuse et inconnue ; très ancienne, puisque, sans doute, les ancêtres l'ont façonnée ; très neuve, puisqu'elle a toutes les jeunesses, toutes les surprises, toutes les divines sûretés de l'instinct. Le contrôle volontaire avait disparu. Ce génie était irresponsable et impersonnel ; l'inspiration suggérée tyrannisait impitoyable l'inspirée, en faisait un automate. Elle ne s'appartenait plus en ces crises, où elle devenait quasi-surhumaine et comme artificiellement et magnifiquement démente.

Son corps souple et irréprochable se pliait à toutes les inflexions de la musique et de la parole, fatalement, telle une statue d'argile pétrie par un artiste supérieur, prompt et changeant.

Celle qui, éveillée, ignorait la valse et la polka, exécutait, « en transe », les pas les plus difficiles d'Europe ou d'Asie. Elle trouvait ses mimiques sans effort, spontanément, au premier choc du mot ou du rythme. Bien plus, pour elle toute musique était dansante, toute parole était motif d'expression. Elle rappelait la bacchante des mystères, sujet hypnotique déjà, a écrit Braid, le père de l'hypnotisme, — l'ancien chorente grec, la bayadère des temples hindous, la sorcière des rondes sabbatiques.

Quelques anecdotes feront mieux comprendre ces prodiges naturels et artistiques.

Dans une fête intime de charité, un conférencier montrait et commentait les impressions musicales de ce sujet hypnotique exceptionnel, lorsqu'un mondain sceptique se mit lui même au piano. Quel ne fut pas son étonnement au bout de quelques minutes ? Il venait de jouer une danse rustique de la Pologne, aujourd'hui complètement tombée en désuétude, et qui n'était d'ailleurs, dans l'assemblée, connue que de lui seul. Lina n'avait pas seulement retrouvé le pas, elle avait exécuté aussi les gestes spéciaux des bras, qu'il était impossible, semblait-il, de saisir dans le rythme.

Notre confrère Edmond Leroy a raconte dans le *Petit Bleu* une autre expérience bien curieuse que j'avais suscitée chez Victor Maurel :

« M. Victor Maurel, qui n'est pas seulement un chanteur de grand talent, mais aussi un psychologue conscient de son métier, fredonna quelques chansons italiennes. Lina ne sait pas l'italien et, de plus, est une des rares Parisiennes n'ayant jamais entendu M. Victor Maurel. Celui-ci sentit les larmes lui venir aux yeux en voyant ce simple sujet hypnotique, aux vibrations à peine articulées de la voix célèbre, interpréter ces chansonnettes par des gestes et des expressions identiques à ceux que lui, Maurel, n'avait pu trouver qu'après bien des années de travail.

***

Malheureusement, Lina, n'ayant jamais conscience des chefs-d'œuvre esthétiques qu'elle réalisait, n'en tirait aucun orgueil et, partant, aucune joie. La gloire qu'elle récolta lui resta toujours étrangère. Un jour, elle se lassa de ce dédoublement ; elle renonça à ses lauriers justes mais immérités ; elle rentra dans la vie normale, et je crois bien que, maintenant, elle joue de la mandoline dans les cafés-concerts et les casinos...

Elle n'a jamais songé à utiliser pour la scène ses dons extraordinaires, car elle sentait bien qu'ils n'appartenaient pas à sa personnalité normale, et elle en avait un peu peur. Ces séances la déséquilibraient et l'épuisaient. La poupée magique, l'esthétique automate disparut. L'Isis mystérieuse, après quelques fugitives révélations de beauté et de grâce, avait laissé retomber sa voilette.

Ceux qui ont assisté à ces expériences (et ils sont nombreux qui s'en souviennent) en ont gardé l'impression que l'art de la danse pouvait être renouvelé.

Notre ballet moderne en est encore à sa période empirique. Que se passe-t-il pour qu'un ballet soit joué? Il faut que quelqu'un en trouve le sujet, qu'un autre en écrive la musique, qu'un troisième, enfin, en soit le « dessinateur », selon l'heureuse expression de M. Dauriac, c'est-à-dire qu'un artiste trouve les pas, les attitudes, les expressions, les gestes par lesquels les mimes « dessineront », en effet, dans l'espace la pensée de l'auteur, le rythme du musicien.

Or, le maître de ballet imagine bien des attitudes et des pas gracieux, mais trouve-t-il ceux qu'il faudrait, et ceux qui correspondent exactement à l'idée du ballet et à sa musique? Nous n'en savons rien... et lui non plus. Ce que nous constatons, hélas! c'est qu'un ballet est presque toujours obscur, si on ne nous l'a pas expliqué d'avance. Un sujet hypnotique serait, en revanche, un merveilleux maître de ballet, le professeur parfait, si j'ose dire, puisqu'il n'aurait pas de volonté propre, d'idée ou de système préconçus, et que ses poses se fixeraient automatiquement selon le drame et selon la musique. On a toujours reproché à la psychologie d'être close dans les laboratoires, et de n'avoir point d'influence pratique. Les expériences de Lina démentirent ce préjugé; et voici que le progrès de nos plaisirs s'allie avec la grave science.

Malheureusement, en dehors des laboratoires, les phénomènes de l'hypnose et du magnétisme sont trop souvent des motifs à exhibition et à charlatanisme.

Nous n'en devons pas moins encourager tout essai de psychologie pratique, qui, comme l'écrivait récemment, après une séance de Londres, M. de Pawlowski, prouve que l'humanité possède des forces supérieures qu'elle ignore et qu'elle doit apprendre à utiliser.

JULES BOIS.

Le Surnaturel dans la vie DE Sœur Françoise de Saint-Joseph

Nous tirons de la vie de cette religieuse, publiée par le R. P. Michel-Ange de Saint-Françoise, prieur des Carmes déchaussés de Chambéry, quelques faits choisis parmi les plus édifiants.

Née à Bona, dans le Bugey, en 1589, elle était d'une famille de paysans. Ses parents moururent prématurément et la laissèrent à une tante dure et impérieuse, qui la fit longtemps souffrir; mais cette enfant prédestinée supportait avec une patience inaltérable les traitements les plus injustes, et se faisait remarquer par son goût pour la retraite et la méditation. A l'âge de dix ans, elle fut favorisée d'une vision de la Sainte Famille, accompagné de sainte Madeleine et de sainte Thérèse. Jésus lui désigna cette dernière comme la mère qui la dirigerait un jour, et dans l'ordre de laquelle elle entrerait. Or, quelques années après, elle fut conduite en pélerinage à Saint-Claude, pour guérir d'une maladie; pendant des exorcismes, plusieurs démons s'écrièrent, par la bouche de femmes et de filles possédées: « Ah! que cette fille est bien gardée! Une religieuse la garde! Thérèse la garde! » L'enfant, après la sainte communion, parut environnée d'une grande lumière, et un ermite de Sainte-Anne, consulté sur ce prodige, annonça que c'était une révélation de celle qui était dans son âme.

Françoise Monet, encouragée par son ange gardien, qu'elle voyait fort souvent jusqu'à son entrée en religion, et de qui elle reçut parfois en public, comme sainte Françoise Romaine, des soufflets retentissants quand elle tombait dans quelque faute, devint une de ces compatientes qui souffrent le mêmes douleurs que le Christ au Calvaire, et fut sigmatisée comme le furent et le sont encore plusieurs d'entre elles.

Obligée d'être servante chez un bourgeois lyonnais, elle y entendit lire la vie d'une martyre, sainte Fébronies, dont la constance courageuse la remplit d'enthousiasme: cette sainte lui apparut pendant l'oraison, lui assura qu'elle avait été religieuse d'un ordre dans lequel elle-même entrerait un jour, et lut promit sa protection.

Peu après, pendant une extase, elle fut favorisée de nouveau d'une vision de sainte Thérèse, accompagnée cette fois de religieuses qui lui étaient inconnues, et d'une dame en habit séculier: c'étaient la fondatrice et les futures religieuses du Carmel d'Avignon. Sainte Thérèse, sachant qu'elle pensait à entrer chez les Visitandines de Lyon, lui dit: « Ma fille, c'est parmi ces religieuses que tu vois que Dieu te veut; ne sois point en peine de ce que tu dois devenir, j'aurai soin de toi ».

Françoise Monet, pauvre et cachée, eut pourtant à Lyon la réputation d'une sainte et d'une thaumaturge. Un jour, un jeune homme, qui voulut l'arrêter et lui donner un baiser sur la bouche, fut frappé de cécité, devant deux de ses compagnons. Trois mois après, la mère de ce jeune homme le conduisit à Saint-Claude; et Françoise le rencontra sur sa route. A peine avait-

elle prononcé quelques paroles, qu'il fut guéri inopinément et se jeta à genoux, en s'écriant : « Ah ! ma mère ! Voilà cette fille à qui je fis insulte : j'y vois maintenant et je suis parfaitement guéri ! » Françoise répondit à sa demande de pardon qu'il la prenait pour une autre, et que leur dévotion à saint Claude lui avait valu cette guérison. — Un autre jeune homme, qui l'insultait dans une rue de Lyon, et levait la main sur elle, fut puni par une paralysie subite du bras qu'il avait levé, et poussa des cris de douleur devant un grand nombre de personnes, sans pouvoir abaisser ce bras coupable. Le jeune homme ne fut guéri qu'après avoir purgé sa conscience, sur l'avis de la pieuse fille.

Reçue enfin carmélite malgré sa réputation de thaumaturge, l'humble Françoise vit les miracles se multiplier à son invocation. Simple sœur converse, elle était regardée comme une sainte, et quantité de personnes de haut rang avaient recours à ses prières.

Anne d'Autriche, qui avait accompagné Louis XIII à Avignon, voulut la voir et lui dit :

« Je vous prie, ma bonne sœur, de supplier la divine « Majesté qu'elle cesse d'affliger le royaume de la « peine que méritent mes péchés en me donnant un « fils qui soit le digne successeur du roi qui le gou- « verne à présent avec tant de justice ; c'est le bien de « l'Etat et l'intérêt commun auquel vous devez pren- « dre part, d'autant mieux qu'étant, comme je le suis, « fille de sainte Thérèse par inclination, vous devez « avoir pour moi une considération particulière, et « plus de compassion des besoins que je vous repré- « sente. »

La religieuse, avec la bénédiction de la supérieure, alla prier ardemment.

Le Seigneur lui apparut avec la sainte Vierge. « Je t'accorde ce que tu me demandes, lui dit-il : la reine aura des enfants, mais quelques années se passeront avant qu'elle reçoive cette grâce. » Cinq ou six ans plus tard naquit le dauphin, dont la naissance avait été promise à plusieurs saintes personnes du royaume.

Le biographe de sœur Françoise rapporte qu'on lui tira du sang pendant une maladie, lorsqu'elle était déjà stigmatisée : « A peine eut-il pris un état de consistance qu'il parut tout parsemé de petites croix fort distinctes. » Sa maladie fut jugée surnaturelle. A la suite d'une maladie semblable et de la même opération, « on aperçut dans chacune des palettes où son sang fut receu un crucifix bien formé, également de chaque côté entouré de fleurs de quatre couleurs différentes ; le sang restant aussi beau que celui d'un petit enfant. Nous n'avons pas de peine à croire les choses surprenantes que fait la nature par l'imagination d'une mère sur l'enfant qu'elle porte dans son sein ; nous devons encore moins douter de celles que la grâce produit dans un sujet qui porte Jésus crucifié par les transports d'un cœur échauffé de l'amour de Dieu (1) ».

Un Jeudi Saint, sœur Françoise souffrit plus que jamais les douleurs de la Passion : il fallut la porter, livide et sans mouvement dans sa cellule. Une religieuse lui témoigna sa compassion. Sœur Françoise lui prit la main gauche et l'exhorta à souffrir ses maux en union de la passion de Jésus-Christ : aussitôt, a rapporté cette religieuse, une douleur violente se répandit de cette main dans toutes parties de son corps ; et toute la nuit elle dut tenir le bras gauche hors du lit, tant il lui semblait embrasé. « Ce qu'il y eut d'admirable, dit-elle, fut que mon esprit se trouva occupé par une application extraordinaire aux douleurs du Fils de Dieu, et mon cœur porté par une forte inclination à souffrir pour Dieu autant que j'en serais capable : je fus en cet état jusques au soir du lendemain, et j'en sortis d'une manière insensible, tellement la suavité était mélangée avec la douleur. Je compris la grâce de Notre-Seigneur, qui m'avoit fait part de sa Passion par la médiation de notre Vénérable sœur Françoise, qui étoit si bien pénétrée des sentiments de cette sainte Passion, que comme un brasier ardent elle échauffait celles qui s'en approchoient ; elle secondoit bien les faveurs qu'elle recevoit ; car après m'avoir excitée à souffrir, et être revenue de la violence de ses douleurs, elle prit dans sa cellule une très rude discipline » (2).

Sœur Françoise eut un jour la vision d'une âme du purgatoire, celle du père de M. Aubert, chez qui elle était servante. Cette âme souffrait depuis de longues années : Françoise obtint de la Providence de supporter les peines qui lui étaient encore réservées. Pendant trois jours, elle parut être à l'extrémité, aussi brûlante que si elle avait été dans une fournaise. L'âme du défunt, qui était restée auprès d'elle, lui apparut toute rayonnante de gloire (3).

Depuis longtemps, sœur Françoise était renommée pour les grâces qu'elle obtenait en faveur des âmes du purgatoire. Dans sa jeunesse, elle alla tenir compagnie, sur sa demande, à une veuve qui habitait son village, et prier pour l'âme de son mari.

---

(1) P. 333. Cette religieuse a été omise dans la liste des stigmatisés que donne l'ouvrage fort savant du docteur Imbert-Gourbeyre : *La stigmatisation, l'extase divine et les miracles de Lourdes* (Paris, Vic et Amat, 1895, 2 vol. in-4°).

(2) P. 337-338.

(3) Le lecteur rapprochera ces prodiges du transfert des maladies, exécuté par des savants comme MM. Luys et Encausse.

Au milieu de la nuit, celui-ci lui apparut, précédé de trois flambeaux, et lui dit de ne rien craindre, mais de venir chercher de l'argent qu'il avait caché. La courageuse enfant suivit les trois flambeaux et le mort, qui lui montra un endroit marqué par un instrument propre à fouiller la terre. Le lendemain, la veuve y trouva des joyaux, une somme d'argent, et, selon la recommandation du mort, elle se montra charitable comme il l'avait été lui-même.

A Lyon, elle était appelée la dévote des âmes du purgatoire, et on la fit venir souvent dans les maisons où était entendu quelque bruit après un décès. Elle accepta un jour de coucher dans la maison qu'avait habitée un homme appelé Sadin, bien connu d'elle de son vivant. Dès la première nuit, elle entendit des voix confuses qui l'effrayèrent; et la couverture de son lit fut arrachée. Mais elle persévéra dans la prière; et le mort put enfin lui déclarer que ces bruits provenaient des démons, puis lui expliquer qu'il avait caché de l'argent dans un endroit de la maison, et la prier de le faire employer à célébrer des messes. Tant qu'elle les fit dire, cette âme l'accompagna en disant par intervalles : « Servante de Jésus-Christ, priez pour moi. » Quand ces messes eurent été dites, elle apparut toute éclatante (1).

Pendant une émeute à Aix, M. de Montal fut blessé mortellement. Il mourut sans confession, mais après avoir eu le temps de faire quelques prières. Sœur Françoise, qui avait des obligations à sa famille, le recommanda à Notre-Seigneur, avec ferveur et persévérance. Un soir, comme elle faisait son oraison dans sa cellule, le mort, dit son biographe, lui apparut comme une personne oppressée d'une fièvre qui ne lui donnerait pas le temps de parler avec liberté, et lui dit avec des paroles précipitées par trois fois : « Je suis de Montal; je suis bien tourmenté : priez pour moi (2) ». La religieuse obtint que la communauté fît des prières particulières. M. de Montal lui apparut une seconde fois, et lui assura que sa mère, qui après la mort de son mari avait pris l'habit de carmélite, lui avait obtenu par ses prières la remise de ses péchés avant de mourir. « O! heureuse religion, ô heureuse religion! (3) » s'écria-t il. Peu après, comme son fils, âgé de douze ans, était dans sa chambre, il lui apparut aussi, appuyé contre la muraille; et, mettant la main sur son bras, il lui dit : « Ne crains pas, mon fils, je suis ton père : prie Dieu pour moi, parce que je suis fort tourmenté. » L'enfant courut aux Cordeliers servir sept messes consécutives, et appliqua cette dévotion au soulagement de son père, dont il ne racontait jamais l'apparition sans en paraître effrayé.

La vénérable sœur Françoise de Saint-Joseph mourut à Avignon en odeur de sainteté, le 30 janvier 1669, encouragée dans ses dernières souffrances par une dernière vision de la Sainte Famille.

TIMOTHÉE.

(1) Ce genre de hantise ne doit pas être confondu avec celui dans lequel une jeune personne sert de médium inconscient par l'extériorisation de sa force vitale.

(2) Ceci rappelle l' « état de trouble » dont parlent les spirites.

(3) Religion a le sens d'ordre religieux, en vieux français.

Les fantômes et leurs exploits

REVENANTS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS SPECTRES PROPHÉTIQUES. DÉMONS FAMILIERS

L'ancien temps est rempli de fantômes bizarres sur lesquels les renseignements nous manquent un peu. Vous connaissez l'antique Lilith que les livres canoniques mentionnent. Il y a aussi Schabta qui tuait les enfants quand ils n'avaient pas les mains bien lavées. L'ombre de Samuel apparut à Saül, à Endor, pour lui annoncer sa mort prochaine, et Pline le Jeune mentionne nombre d'histoires de revenants, notamment celle du vieillard assassiné qui réclamait un sépulcre. La plupart des spectres, d'ailleurs, reviennent animés d'idées de vengeance, ou bien ce sont des âmes en peine qui quêtent quelque soulagement; souvent aussi, ils prophétisent et annoncent les mauvais destins, tel fut le fantôme qui avertit Brutus que la bataille de Philippes lui serait fatale; telle fut aussi, de tout temps, en Allemagne, la signification des visites que les Dames Blanches faisaient à des princes de maison royale. On affirme notamment que, deux jours avant le combat de Saalfeld, le prince Louis de Prusse, qui y fut tué d'un coup de sabre par un hussard français, vit la Dame Blanche et sut ainsi qu'il allait mourir. Quand elles apparaissent à de pauvres gens, les Dames leur donnent toujours quelque objet, fleur, ruban ou écheveau de lin, qui, ensuite, se change en or.

Au moyen âge, les morts se mêlaient de près à l'existence des hommes. Des spectres se joignaient aux danses des sorcières, des formes effrayantes hantaient les cimetières, les lieux d'exécution et les châteaux anciens. Des vampires embusqués attendaient les passants pour leur ravir leur corps afin d'y revivre. Ne croyez pas, d'ailleurs, que ces croyances sont éteintes, les campagnes écartées les conservent avec soin, le Berry a foi dans la voiture muette, aux roues de caoutchouc, qui porte le diable; un Vendéen se refuse à passer à la croix de certains chemins; la peur des morts opprime la vie des paysans et l'école obligatoire

n'a que bien peu dissipé les terreurs que causent les âmes en peine, les feux follets et les garous.

***

Mais c'est en Ecosse, la terre légendaire des lacs, des collines et des bois, que les plus belles apparitions ont eu lieu de tout temps. Une des plus étonnantes de ces histoires est celle du combat que soutint Alexandre III d'Ecosse contre un guerrier fantôme dans le camp abandonné au sommet de la colline de Gifford. Le fantôme avait revêtu l'aspect du roi d'Angleterre Edouard, le plus cruel ennemi d'Alexandre. Il était minuit quand le spectre, apparu à l'appel du cor, croisa sa lance avec celle du roi. Il blessa ce dernier, mais fut désarçonné et dut apprendre au monarque l'issue de la guerre qu'il engageait avec les Danois et où ceux-ci furent vaincus.

Un autre roi d'Ecosse, Jacques IV, reçut une visite étrange pendant qu'à Sainte-Catherine il entendait la messe des morts célébrée par l'évêque pour la mémoire de son père Jacques III. Ce fut saint Jean lui-même qui apparut au milieu de la foule. Il avait une tunique bleue, une ceinture blanche et de longs cheveux flottants. Il vint au roi et lui dit d'une voix peu élevée :

« Ma mère céleste m'envoie pour te prévenir de ne « point faire la guerre. Un grand malheur t'attend. « Que Dieu daigne veiller sur toi. »

Le fantôme disparut, bien que le maréchal d'Ecosse tentât en vain de le retenir. Peu après, un autre incident prophétique eut lieu : à Edimbourg, sur la croix (colonne en marbre qui servait aux proclamations et qui surmontait une antique tour), des spectres, hérauts et poursuivants d'armes, se montrèrent et firent une proclamation à son de trompe et dans tout l'appareil usité. Ils citèrent Jacques, roi d'Ecosse, et tous ses chevaliers à « comparaître devant le tribunal céleste « au nom des crimes dont leurs cœurs étaient souillés, « et de toutes les passions qui les avaient dominés; de « par le silence de la tombe et les derniers soupirs du « moribond, ils étaient sommés à comparaître dans « quarante jours ».

Tous moururent vers l'époque fixée, à la désastreuse bataille de Flodden.

Pour en finir avec les fantômes écossais, car si on voulait les nommer tous, dix colonnes n'y suffiraient pas, je veux vous signaler encore le bizarre Gilpin Horner, nain hideux et contrefait, qui, tout à coup, apparut à Todshaw-Hill, en criant : « Perdu ! perdu ! perdu ! » et qui s'implanta dans une ferme où il maltraita et tourmenta tout le monde jusqu'au jour où, après le souper, une voix surnaturelle cria trois fois : « Gilpin Horner ! » « C'est moi, dit le nain avec terreur, il faut que je parte ». Et il s'évanouit dans l'espace, de sorte que personne ne le vit plus jamais. Selon la croyance généralement répandue, c'était le domestique d'un diable et il s'était, pour un temps, sauvé parmi les hommes.

En France, il y eut une époque où les revenants se manifestèrent bien volontiers, c'est sous Louis XIV. Le temps, d'ailleurs, était favorable aux manifestations surnaturelles et aux apparitions mystérieuses. Les sciences maudites étaient assez en honneur dans certains milieux et, pour se convaincre que le surnaturel tenait une assez forte place à la cour, il faut lire la *Correspondance de Madame, Duchesse d'Orléans, née princesse Palatine, mère du Régent.*

Elle remarque tout d'abord, à propos d'une vision du prince de Hesse, que, dans les endroits où on croit aux revenants, on en voit sans cesse, mais c'est en vain qu'elle essaya de rencontrer la nuit, dans la galerie de Fontainebleau, l'esprit du « feu roi François Ier », il ne lui fit jamais « l'honneur de se montrer à elle ». Elle ne put pas davantage voir l'ombre d'Henriette d'Angleterre qui revenait dans la chambre où elle mourut ; mais elle raconte une apparition de ce dernier fantôme qui terrifia le Dauphin. Remarquez que l'enterrement de cette malheureuse princesse fut vu avant sa mort par un page qui en resta frappé au point qu'il en faillit mourir lui-même.

(*L'Eclair*.) FRÉDÉRIC BOUTET.

LES AGENTS PRODUCTEURS
du Merveilleux

(*Suite et fin*[1]).

J'ai fait allusion à la possédée de Gif ; j'en dirai deux mots.

Quelques mois plus tard, étant aux eaux de Luxeuil, un oratorien nous raconta, devant une quarantaine de baigneurs, qu'il connaissait un des prêtres chargés d'exorciser la jeune possédée. Il lui avait affirmé qu'une nuit, elle avait réveillé tous les siens pour leur dire : « Enfin X... est tombé en enfer ».

On la gronda bien fort, lui reprochant de ne pas dire la vérité : que le personnage politique était bien portant, qu'il venait d'être honoré d'une nouvelle dignité. Elle n'en persista pas moins dans ses affirmations. On se recoucha. Mais, dans la journée, on sut que le personnage était mort à l'heure où la jeune fille avait réveillé sa famille.

L'oratorien exprimait le regret de ne pouvoir exposer ces faits en chaire ; son auditoire, ajoutait-il, en aurait été impressionné.

Si la possession n'a pu procurer cette satisfaction au prédicateur, elle a donné une leçon aux savants. Les médecins avaient essayé de guérir la jeune fille, mais ils n'avaient pu y parvenir ; la Faculté y avait perdu son latin, tandis que les exorcismes l'avaient délivrée. Cela devait être ; de ce que la jeune fille avait présenté de la catalepsie, les savants ne voyaient que les phénomènes nerveux, ignorant qu'ils étaient produits

(1) Voir le numéro du 1er août.

par le même agent que la possession. L'exorcisme ayant chassé l'agent, la catalepsie disparut avec lui

J'ai cité quelques cas de possession : ils sont rares aujourd'hui. Le R.P.Surin,qui exorcisait au XVII[e] siècle, prétend qu'ils produisaient beaucoup de conversions ; les exorcismes forçant les démons à se démasquer. C'est sans doute pour ce motif que le grand séducteur a changé de tactique et les a remplacés par les exercices du spiritisme; il distrait les intelligences, les empêche de s'occuper de choses sérieuses, et, tout en les amusant et sans qu'elles s'en aperçoivent, il leur inculque ses enseignements qui tendent à détruire la religion catholique et à remplacer ses préceptes rigides par des maximes moins sévères et par une morale qui permet à chacun de vivre à sa guise.

Tout le monde pourtant, selon M. de Mirville, ne fut pas dupe de cette nouveauté. M. de Saulcy de l'Institut, qui ne croyait pas d'abord aux tables tournantes, à force d'entendre parler de leurs exploits, voulut en avoir le cœur net. Il se composa un comité de quelques personnes ne connaissant pas l'arabe et il résolut d'interroger une table dans cette langue. Par là, il se mettait à l'abri des suggestions. Il demanda à la table d'écrire : Je suis un chien, en arabe. Elle écrivit : *ana kelb*, mais à l'envers, M. de Saulcy, n'y comprenant rien, lui reprocha de tracer là un mot insignifiant.

« Retourne-le, sot que tu es ! » répondit la table. La leçon était dure pour un membre de l'Institut. Elle le fit réfléchir. En continuant ses exercices, il croyait être en relations avec deux esprits, l'un ne lui donnant que de bons conseils, l'autre étant moins scrupuleux.

Un jour, las sans doute de jouer un double rôle, l'esprit lui dit : « Pauvre dupe, tu croyais en avoir « deux, j'étais seul ! » M. de Saulcy comprit à quelle nature d'esprit il avait affaire ; il se convertit et devint chrétien pratiquant.

M. de Tristan, un physicien distingué, crut pendant longtemps avoir trouvé de l'électricité dans les tables. Mais les esprits le désillusionnèrent eux-mêmes. Ils finirent par lui avouer leur nature, et qu'ils étaient à jamais chassés de la présence de Dieu.

M. de Merlou fit pendant longtemps des expériences en petit comité. L'esprit venait très volontiers et souvent spontanément. Il se faisait passer pour son frère mort dans des sentiments très chrétiens. Il lui donnait d'excellents conseils et ne voulait même jamais parler de choses étrangères à la religion. Il lui inspirait une pleine confiance d'autant plus qu'il lui parlait de temps en temps de choses intimes de la vie de son frère qui n'étaient connues que de la famille. Mais un beau jour, changeant de langage, il lui fit cet aveu : « Je m'ennuie de vous dire des choses que je ne pense pas ».

— « Mais qui es-tu ? »

— « L'Esprit du Mal ! »

— « Pourquoi jouer cette comédie ? »

— « Parce que je voulais gagner votre confiance, « pour mieux vous tromper ensuite. Je vous hais « parce que vous êtes chrétien. Je suis la Haine ! Dieu « me force à vous parler ainsi ! Adieu ! »

On voit que l'Esprit du Mal est habile à tromper ; il se faisait passer à M. de Merlou pour son frère ; à plus forte raison, il peut simuler des défuuts inconnus.

Le spiritisme en reçoit une sérieuse atteinte ; les expériences de Nancy, tant citées, ne prouvent donc pas que ceux qui venaient faire la conversation étaient bien les défunts eux-mêmes. Elles ont toutefois éclairé la question, en montrant que les tables n'obéissaient ni à la suggestion, ni au subconscient, ni à la transmission de la pensée, ni à la pensée en commun, puisqu'il est bien prouvé qu'aucun des expérimentateurs ne connaissait les prétendus défunts qui se présentaient.

D'autre part, quand on sait que le but principal de ces esprits est d'atténuer, puis d'anéantir dans les âmes la crainte de l'au-delà, on comprend facilement pourquoi il vient surtout des indifférents en matière de religion, des criminels, des suicidés ou des gens qui ont mené la vie joyeuse et qui la continuent encore par delà la tombe. En général, ceux qui croient à l'autre vie en ont une conception plus sérieuse.

Quoique les esprits aiment à dissimuler leur présence et leur nature, et à donner le change, ils se laissent parfois connaître.

Au cours d'une promenade au Luxembourg, M. l'abbé Baudry, professeur de Saint-Sulpice, raconta à ses élèves qu'il avait eu quelques jours auparavant la visite d'un monsieur qui, après les politesses d'usage, lui avait dit : « Croyez-vous au surnaturel, monsieur « l'abbé ? »

— « Mais certainement, j'y crois. »

— « Et moi aussi ! Vous savez qu'on s'occupe « beaucoup du Merveilleux. Eh bien ! l'Académie des « sciences a nommé pour examiner les faits une « commission de cinq membres, dont je fais partie. « L'un de nous a acheté, chez un épicier, un manche « à balai tout neuf, nous nous sommes enfermés dans « une salle obscure, toutes causes d'erreur écartées. « Pendant que celui qui tenait le manche l'appuyait « contre la cloison, je formulai *intérieurement* une « demande. La réponse s'y inscrivit en lettres de feu, « et elle était très acceptable.

« L'expérience fut répétée alternativement par cha- « cun de nous et toujours avec le même succès.

« Vous croyez, sans doute, monsieur l'abbé, que « nous avons consigné ces faits dans notre rapport ; « détrompez-vous,nous avons dit qu'ils s'expliquaient « très bien par les connaissances actuelles de la « science ».

Voilà comme on a peur du surnaturel, on y croit *in petto*, mais on l'ignore en public.

Et le visiteur ?... c'était Arago, ni plus ni moins !

Il est fâcheux que les réponses aient été écrites en lettres de feu. Quelle occasion favorable c'eût été pour ceux qui n'admettent que la transmission de pensée. Quoique la présence d'un agent étranger et intelligent soit difficile à nier dans cette expérience, la crainte du surnaturel est telle que bien des savants invoqueront encore les causes inconnues, les progrès futurs de la science.

Je suis loin de partager leurs espérances : depuis cinquante ans, la physique, la chimie, la mécanique, la microscopie, etc., ont fait d'immenses progrès et je ne vois pas que l'occultisme, le spiritisme aient suivi leur exemple. Les matérialisations de Miller et autres ne surpassent pas les soupers de Cagliostro ménagés avec les morts. Les convives n'y mangeaient que du bout des dents, et l'un d'eux, le maréchal duc de Mouchy, qui n'était pas un poltron, déclarait que si on lui offrait douze cent mille livres pour assister à pareil festin, il déclinerait l'invitation. Cet aveu révélateur en dit beaucoup. Il est vrai que Caligula était resté après le départ des autres convives d'outre-tombe et lui avait annoncé sa mort sur l'échafaud, ce qui n'avait rien d'engageant.

On parle de fantômes — mais il y a plus de soixante ans, le célèbre baron du Potet, un maître du magnétisme, qui s'écriait un jour : « La magie est retrouvée ! » écrivant seul dans son cabinet sur ses études favorites, aperçut, en se retournant, derrière lui, trois fantômes, venus d'eux-mêmes. Instinctivement, il repoussa l'un d'eux d'un coup de poing. A sa grande surprise, son bras traversa le corps, mais sans éprouver la moindre sensation de résistance matérielle.

Un de ces fantômes lui dit : » Tu écris là des choses que tu devrais taire ». Les esprits n'aiment pas qu'on sache toute la vérité sur leur compte.

On cherche aussi à produire la lévitation. Mais Home, le fameux médium des Tuileries, fut élevé en l'air sur sa chaise, il avoua qu'il avait eu grande peur (ce qui prouve qu'il n'y était pour rien) et il ne fut rassuré qu'en voyant autour de lui la foule des Esprits qui l'accompagnaient presque toujours ; il pensa que c'était un tour qu'ils lui jouaient. Bien des personnes diront peut-être : « Ce devait être de bons esprits, car il était religieux ». Il s'était, en effet, mis sous la direction du R. P. de Ravignan ; il aurait peut-être bien voulu être délivré de ses compagnons trop fidèles. Mais il ne parvint pas à secouer leur joug ; il y retombait toujours. Abandonné par le Révérend Père, il se maria, retourna en Amérique et ne donna plus de ses nouvelles.

Après avoir constaté l'action des esprits indifférents, trompeurs ou mauvais, nous allons admirer celle d'un bon.

On sait que Cazotte monta sur l'échafaud en prononçant ces paroles : « Je meurs comme j'ai vécu, fidèle à Dieu et au Roi. » Après sa mort, son fils Scévole dut s'exiler. Servant dans le Loyal-Emigrant, il avait pour amis intimes Laboulbène et d'Espagne. Ce dernier avait montré des dispositions au somnambulisme. Scévole eut un jour l'idée de s'en servir pour convertir Laboulbène, qui, élevé dans les principes de Voltaire, ne croyait ni aux miracles, ni même à l'au-delà. Il avait essayé par le raisonnement de changer ses convictions, mais il n'y était pas parvenu.

Il songea alors à lui montrer, *par le magnétisme*, qu'il y a un dessous de cartes dont les philosophes ne se doutent pas. Il conduisit son ami chez d'Espagne qui se laissa magnétiser. Quand il fut endormi, un vieillard, à la figure douce, se présenta et il donna à entendre qu'il était très attaché à Scévole ; celui-ci, fort ému, lui demanda des renseignements sur sa mère et sa sœur. Le vieillard répondit par la voix du somnambule qu'elles « étaient toujours à Versailles, « qu'il veillait sur elles, et d'autres avec lui. Ensuite, « parlant de la famille royale, il fit d'abord compren- « qu'il occupait au ciel la même demeure que le Roi ; « il lui annonça que la Reine, cette femme infortunée, « allait être bientôt victime aussi de la tourmente qui « passait sur la France » ; ce qui, en effet, se réalisa un peu après.

Profitant de cette occasion, il leur montra les varités des choses terrestres, les suites de la mort, la récompense ou le châtiment selon les œuvres, puis la bonté de Dieu qui a bien voulu venir sur la terre pour nous racheter et donner les préceptes qu'il faut suivre pour obtenir le salut.

Laboulbène lui soumit tous ses doutes qui furent clairement réfutés. Il lui demanda des nouvelles de plusieurs de ses parents et les réponses le satisfirent pleinement. Le vieillard lui rappela alors toutes les fautes de sa vie, mais en des termes qui les voilaient pour Scévole.

Laboulbène en fut tellement surpris et ému que les larmes inondaient ses joues et qu'il s'avoua vaincu et converti.

« D'Espagne lui dit qu'ils auraient besoin l'un et « l'autre de remplir leurs devoirs religieux, depuis « longtemps négligés, et qu'il voulût bien le lui rappe- « ler parce qu'étant réveillé, il ne se souviendrait plus « de rien. »

Dès le lendemain, ils s'acquittèrent de cette commission. Avant de réveiller d'Espagne, Scévole demanda à son père ce qu'il pensait du magnétisme dont il avait tiré un si grand bien.

Il lui fut répondu : « C'est une arme très dangereuse. « C'est moins au magnétisme que tu dois ce bien qu'à « la protection qu'attirent sur ta maison ceux qui l'ha- « bitaient. »

On réveilla d'Espagne qui, ne se souvenant pas de ce qui s'était passé, croyait sortir d'un profond sommeil (1).

(1) *Annales du surnaturel au dix-neuvième siècle*, 15 septembre 1885, par Adrien Péladan.

De cette expérience qui a pour moi toute la rigueur d'une expérience de physique ou de chimie, on peut, je crois, déduire les enseignements suivants:

1° Il y a un au-delà ;

2° L'âme ne meurt pas avec le corps ; elle lui survit et paraît devant Dieu qui connaît toute sa vie ;

3° Pour être sauvé, il faut absolument que l'homme observe les préceptes que Dieu est venu lui donner sur la terre;

4° La religion catholique étant véritable, il y a de bons et de mauvais anges ;

5° Le magnétisme n'est qu'un moyen d'entrer en relations avec les esprits ;

6° Il est probable que les tables tournantes, le spiritisme, l'hypnotisme, les médiums, l'occultisme, etc., ne sont que des moyens analogues.

Les faits inédits que j'ai cités ou ceux déjà connus que j'ai rappelés peuvent être attribués à des agents intelligents et souvent plus puissants que l'homme. Nous ne connaissons que les anges bons ou déchus qui soient capables de les produire ; il est donc raisonnable de les en considérer généralement comme les auteurs, d'autant plus que, parfois, ils l'ont avoué eux-mêmes ; et il n'est pas nécessaire d'invoquer tant d'hypothèses plus ou moins vraisemblables pour les expliquer.

Dr L. Nooki.

NOTRE COURRIER

REPONSES

Réponse à la question de M. Vanki (*Echo du Merveilleux*, 15 mars 1909).

M. Vanki trouvera dans toutes les grandes bibliothèques des livres qui le renseigneront sur la date exacte de la chute du Second Empire. Dès la nuit du 3 au 4 septembre, la foule criait : « Déchéance! » dans les rues de Paris. A trois heures de l'après-midi, le 4, la Chambre fut envahie par le peuple et Gambetta proclama la déchéance de Napoléon III, pendant que les bureaux délibéraient sur des propositions tendant à constituer une Commission de gouvernement et de défense nationale. L'Empire s'effondra. Donc, les deux dates données par Vanki sont acceptables.

Timothée.

N° 4 (1er juillet 1909). — **Les tremblements de terre et les prophéties.**

Dans le numéro du 15 juin, vous avez inséré une note affirmant qu'aucun devin, voyant ou astrologue n'a annoncé les tremblements de terre. D'un autre côté, dans le numéro du 1er juillet, à la rubrique : « Questions », un abonné dit qu'on n'a pas bien cherché.

C'est ce qui me semble aussi, car personne n'a pensé à s'arrêter, dans la collection de l'*Echo*, à un article de Vanki, paru dans le numéro du 1er août 1905 (p. 292), et intitulé : *Eclipse du soleil du* 30 *août* 1905.

Il y disait que, pour tous les lieux où l'éclipse est visible, les positions relatives des planètes à ce moment indiquaient, pour une période de quatre ans environ, donc jusqu'à 1909 au moins, des perturbations tant morales que physiques.

Ainsi, il parle du déchaînement des masses, de la souffrance des arts et de l'industrie, de la modification des états politiques et religieux, des perturbations de l'atmosphère; il annonce en propres termes des mouvements sismiques, des accidents par l'air et le feu; il désigne (p. 290) nommément les Etats-Unis (San-Francisco), *la Calabre,* le Japon....

Nous ne pouvons guère exiger plus d'exactitude : jamais il n'a été donné à aucun prophète, quel qu'il soit, d'annoncer à l'avance un fait moral ou physique dans tous ses détails de circonstances et de lieux ; par exemple, de dire que le déchaînement des masses se produira à Méru et à Draveil, et que ce sont Messine, Reggio et Salon qui seront détruites : toute prophétie est nécessairement obscure, sans cela elle ne serait pas une prophétie. Elle ne doit pas influer sur le libre arbitre de l'homme, ce qui se produirait forcément si l'homme savait exactement ce qui doit lui arriver.

Il vous est, du reste, facile de vous adresser à Vanki lui-même, et je suis certain que vos lecteurs goûteront fort un commentaire, bien meilleur que celui-ci, par lui-même, de son article de 1905.

Baron de Novaye.

A TRAVERS LES REVUES

DENISE DE LA CAILLE, LA POSSÉDÉE DE BEAUVAIS

La *Chronique médicale* exhume et résume, en s'aidant de documents puisés dans un livre publié en 1623 (1), une très curieuse histoire de possession démoniaque. Négligeant de la faire suivre de l'étude médicale qui l'accompagne et dont la reproduction nous ferait sortir du cadre de cette revue, nous donnons ci-dessous cet intéressant résumé :

Cette « histoire véritable » est une suite des procès-verbaux rédigés par un greffier et signés Vaillant, greffier apostolique : elle dit comme une femme de Beauvais, nommée Denise de la Caille, née à la Landelle, veuve de Jean Barbier, manouvrier, paroisse Saint-Gilles, « estoit agitée de tourments incurables, principalement lorsqu'elle alloit à l'Eglise faire ses prières, ayant esté tourmentée desdits maux par l'espace de neuf ans passez ou en son

(1) *Histoire véritable arrivée de nostre temps en la Ville de Beauvais touchant les conjurations et exorcismes faictes à Denise de la Caille, possédée du Diable, avec les actes et procez verbaux faicts sur les lieux par le commandement de M. l'Evesque, histoire non moins profitable que religieuse, remplie d'admirables et estranges effets des Démons.*

lict ou en repos, travaillant de son mestier qui estoit de filer laine, soit en beuvant ou mangeant, mesme en cheminant par la ville; elle demeuroit sans pouvoir marcher et sans neantmoins avoir aucune vision, quelquesfois criant et beuglant... »

Informé de ces faits extraordinaires, le curé de la paroisse la conduit à son évêque, René Potier. Une visite de médecins « et gens à ce cognoissans » est prescrite : Jean Chéron, théologal, reconnaît que le mal n'est pas seulement corporel, et l'un des plus experts médecins de la ville (son nom n'est pas cité) est témoin « des efforts qu'elle avoit avec des exorbitantes agitations, le poux estant esmeu plus que naturellement, aussi recognoissant tels efforts ne pouvoir estre faits par creature humaine, et par ainsi avoir jugé avec l'advis de plusieurs autres personnes qu'il y avoit quelques agitations de malins esprits... »

Alors l'évêque confie le soin de cette information à ses vicaires généraux, Germain Carré, archidiacre et chanoine de Saint-Pierre, chantre et official, et Claude Dadu, aussi chanoine de la cathédrale : ils décident que cette femme « seroit tentée par exorcisme de l'Eglise » par un religieux de l'ordre de Saint-Dominique, Laurent le Pot, natif de Beauvais, « lequel benignement et charitablement auroit entrepris de mettre peine, par la miséricorde de Dieu, de la très Sacrée Vierge Marie et de toute la Cour céleste... »

C'est dans la petite église Saint-Gilles que le Père commence, le 1er août, en public, la série des exorcismes : il somme le malin esprit, cause des agitations et convulsions, d'avoir à comparoir, l'interroge en latin, lui demande son nom, s'il a des compagnons. L'esprit répond parfois : « Belzébut »; quelquefois ce ne sont que grimaces ou mots inintelligibles. Un jour, le Père lui demande s'il croit en Dieu. « Ne voulant pas répondre, fut chanté le *Veni Creator* ; aussitost qu'on eust achevé ces mots : *Credamus omni tempore,* il dit : *Credo omnino.* Et d'autant que le Père luy faisoit tousjours commandement d'obéyr à cause qu'il tourmentoit la créature, dit par plusieurs fois : *Obedio, obedio.* »

Le 9 août, pendant la messe du Saint-Sacrement, « enquis si il y avoit quelque sorcier ou sortilege qui l'empeschoit de sortir, ne voulust jamais faire autre responce que beugler, s'eslevant avec une force incroyable en l'air, sans que ceux qui le tenoient le pussent mesme empescher ». Le surlendemain, le Père exorciste « prist du feu et du souffre bénits et aussitôt fit brusler le nom de ce Démon; enquis ensuite de la cause de son entrée, dit en hurlant et beuglant par neuf diverses fois : *Nolo* ».

Les conjurations furent continuées deux fois par jour, jusqu'au 19, sans aucun résultat.

Le 21, à l'abbaye de Saint-Symphorien, pendant une procession des religieux avec les reliques, la patiente, conduite par le Père Le Pot, suivait, un cierge en main : elle fut prise de convulsions au milieu du cloître et jeta son cierge à terre. Le Père lui commanda de le ramasser en baisant la terre, « ce qu'elle fit avecques de grandes peines ».

Un jour, à l'église Saint-Gilles « la creature fut rendue comme morte et estant etendue par terre par quelque espace de temps, le Père conjurateur apposa incontinent de la ruë bénite à la bouche et narines de la dite créature, laquelle demeura nonobstant un grand quart d'heure sans se mouvoir et comme sans vie; peu après commençant à se mouvoir, fit quatre grands efforts, se tenant debout et estendant d'une façon toute affreuse les bras en haut; elle fut conduite à la procession ou on la porta comme morte et fit un autre effort et fut incontinent remise en son bon estat. »

Une autre fois, le Père demande au démon son nom, le somme de sortir du corps de Denise; il répond : *Sinila*, « et en le nommant eut un grand effort, mesme comme elle etoit toute droite, s'esleva en l'air avec les pieds hors de terre, criant et beuglant horriblement.

« Ceux qui ont vu ses pieds hors de terre sont Pierre de la Rue, Jean Le Roy, le jeune, Jeanne Leullier et Jeanne Fleury, et tout le peuple qui estoit en grand nombre, parce que ces dénommez lui tenoient les pieds par charité, craignant que la créature agitée ne vint à se descouvrir. »

A chaque séance, le démon est interrogé par le Père exorciste ou le curé de Saint-Gilles; ou lui demande son nom; on veut connaître les autres démons qui tiennent le corps de la malheureuse. Les réponses sont tout à fait insensées, notamment celle-ci :

« Brissilolo, Brissilula, Brulu, Campala. Cette pierre tourmentera bien Denise; je luy mettray les dents dans la terre; je la tiens; je la tourmenteray par devant, par les costez, par dedans, par dehors. Père, tu as bien faim; il t'en faut aller disner, barbe sale, barbet. Je la tourmenteray tant que je te la feray quitter. Puis, regardant les deux prêtres, il dit : « Barbes sales, vous estes l'un pour l'autre, et moy je n'ay personne de mon costé. Ouy, j'ai bien fait danser du monde, car j'ay fait casser les tables de Moyse, faisant danser les gens autour d'une statue. J'ay fait mettre aussi Daniel a la fosse des lions... ». Bref, pressé extraordinairement de les nommer avec paroles bien intelligibles, fit responce que les compagnons de Belzebut estoient : Agrissilio, Assiliala, Agrissiliola, Agrissipulu, Lilupus, Filulu, Fililupo, Silia. Et ne voulut plus parler nonobstant qu'il fut pressé par le Père, disant qu'il y en avoit qui le venoient voir par curiosité. Le mercredi 22e septembre, il fut interpellé au nom de Jésus, de dire les noms de ses compagnons; il dit qu'il obéiroit au dit nom, proferant aussitost les mots qui sensuivent : Brissilolo, Milola, Sililolo, Cyria, Silala, Brisola et dix-huit autres noms moins singuliers; étant contraint de nommer les autres distinctement a quoy le dit Démon fit responce qu'il seroit bien un an, que le greffier seroit bien contraint de tirer son papier a belle dent...

« Le dimanche 16e jour de septembre, apres conjuré qu'il eust à confesser et admettre la vraye Croix, incontinent se mit a genouilles mains jointes et dit que Griphon estoit un beau vilain et un coquin ribault a cause que le dit Griphon n'avoit porté de reverence a la vraye Croix que luy. Puis, estant contraint par les conjurations, fit quatre grands efforts de suite, beuglant, heurlant et s'eslevant en l'air, et comme le conjurateur lui bailloit du souffre aux mains dit ces mots : Il faut bailler cela aux mescroyans et disant qu'il en sortiroit bientost; ou luy demanda par quel mérite, fit responce que ce seroit par les mérites de Sainct-Léger, et incontinent apres fit un cinquiesme effort. »

Le 21 septembre, Denise se lève et s'habille sans l'aide de personne; pendant qu'elle prend son chausse-pied, elle est renversée à terre. « Et comme elle voulut faire le signe de la croix, le Démon l'en empescha, et le Père la tenant par la main pour la conduire a l'église, elle ne voulut marcher. Aiant menacé qu'il la porteroit, elle commença a marcher fort librement; mais estant arrivée à l'église, ne voulut prendre de l'eau béniste, se retirant près de la porte, et le Père la reprit par la main, la conduisit au lieu de la conjuration, où estant la créature frappa des mains sur les genouils et se laissa tomber par terre. Et le Père luy aiant jetté de l'eau béniste, commença a crier et beugler, disant qu'il la brusloit et puis fit trois grands efforts rendant la creature en son premier estat. »

Le 24, « le Démon se mit dans ses entrailles, la tourmente cruellement plus d'une heure et demye, et après l'avoir tourmentée fit un effort, sortant en l'honneur de monsieur Saint-Gilles. Cinq autres revinrent, sortant tous avec cinq autres efforts par les mérites du dit saint, tantost montrant des doigts, après l'avoir rendue plusieurs fois comme morte. »

« Dit la patiente avoir vu plusieurs religieuses agenouillées, les unes vestues de gris, les autres de blanc, parlant ensemble, et que l'une d'icelles se leva contemplant les autres, et ce fait, les autres, après estre relevées, se retirèrent vers le soleil de midy... »

Un autre jour, « fit diverses grimaces, tirant la langue fort longue, et frappa des mains l'une contre l'autre, et puis, apres avoir esté long temps les yeux fichez contre les vitres, fit un grand effort, monstrant par deux fois dix doigts et la troisième fois sept, puis, rendit la créature comme morte. Enfin, se plaignant, les yeux ouverts, fit un autre effort a la fin et rendit encore comme morte une heure pendant laquelle, à cause qu'il faisoit tard, la créature fut rapportée à sa maison.

« Interpellé de dire son nom, le Démon ne voulust répondre à propos, disant qu'il y avoit bien des mouches qui boursilloient. Enquis qui estoient ces mouches, dit qu'elles lui ressembloient et qu'elles n'avoient d'assiette. A la fin, contraint de s'expliquer, dit que c'estoient des diables qu'il avoit chassez. »

Le 22 septembre, un assistant, s'étant pris à rire en entendant certains propos, le Père l'en reprit; le Démon répliqua que, « c'estoit son mestier de faire rire les autres, et pour autant, que le Démon auroit usé de telles paroles, luy fut fait commandement de baiser la terre, ce qu'il fit après plusieurs refus, luy demandant toujours Denise, ayant aussi la langue pendante jusqu'au bout du menton.

Puis, huit efforts l'un après l'autre, après avoir rendu la patiente comme morte, elle fut portée à la procession, où elle eut un estrange battement au long de la gorge au-dessous de l'oreille senestre. »

Le 29 septembre, jour de Saint-Michel, « Denise aiant esté apportée comme morte au lieu de la conjuration ou elle fut bien l'espace de deux heures en ce mesme estat, et, des aussitost qu'elle fut remise, le Démon commença a la travailler griesvement dans les entrailles, ne laissant néanmoins de se recommander à Dieu en ses afflictions, disant : Jésus, Marie, mon Dieu, ayez pitié de moy, invocant aussi M. saint Michel. Enfin, le Démon apparut, faisant grimaces épouvantables, lesquelles ne pouvoient estre faites par créature humaine, ebranlant les bras d'un costé et d'autre, la langue pendante et les yeux grandement ouvers, disant : Les voila, les voila. Et, apres plusieurs efforts, tant des bras que de tout le reste du corps, la créature revint à elle. Néantmoins quelques temps apres, le Démon apparoissant fit encore des grimaces espouvantables, hurlant, beuglant et rendant aussi les doigts de la créature tortus. Enfin, apres avoir rendu la créature comme morte, il la travailla cruellement dans les entrailles, ou incontinent apres revint un autre diable qui, estant enquis de son nom, dit que c'estoit un petit serpenteau....

« Un mardy, 8e jour d'octobre, Denise fut menée a Saint-Paul, hors Beauvais, pour faire prieres et oraisons a Madame Sainte Angadresme par les mérites de laquelle une grande multitude de Démons estoient sortis hors du corps de la patiente. Apres la messe le Père fit son exorcisme aupres du grand autel auquel lieu la créature fut agitée par obsession, disant qu'elle le sentoit devant les yeux, sur la teste et sur le col.

« Elle tenant le cierge bénit, fut chantee une antienne de Sainte-Angadresme par les Religieuses et le Démon disparust... »

L'après-midi, pendant l'exorcisme renouvelé à l'église Saint-Gilles, Denise ne sentit aucun mouvement et n'éprouva non plus aucune incommodité le lendemain, « ni par possession, ni par obsession ».

Le Père Le Pot décide alors de faire le pèlerinage de Notre-Dame de Liesse. Au cours du voyage, quelques agitations reparurent à Roye-en-Santerre, dans l'église Saint-Gilles, Denise ne sentit aucun mouvement et encore recourir aux exorcismes.

De retour à Beauvais, le 29 octobre et les jours suivants, de nouvelles convulsions reprennent Denise : elle demeure dans le mutisme pendant deux jours, puis le calme revient.

« La créature donc délivrée, fut faite conjuration par neuf jours durant l'obcession comme il est enseigné au livre intitulé *Flagellum Demonis,* ou le Démon n'apparut qu'à l'entour par l'espace de ces neuf jours.. Apres lequel temps le Pere se deschargea de la créature et la remit entre les mains de Messieurs les grands Vicaires leur remontrant qu'il avoit fait ce qui estoit de son devoir touchant la dite Denise de la Caille. »

Mais, le jour de la Présentation, « la dite créature fut derechef vexée et tourmentée corporellement; elle fut conduite le mesme jour a Notre-Dame du Chastel par M. Candelier et quelques dévotes femmes. La prédication estoit faite dans la nef par le Lecteur des Cordeliers, Denise fut menée derrière l'autel et on advertit M. l'Archidiacre Carré, un des grands vicaires, de la possession du dit Démon, lequel Carré advertit le curé de Saint-Gilles par un notaire apostolique de le venir trouver dedans Saint-Pierre (la cathédrale); ledit Carré et M. Boucher, chantre et official, conclurent par ensemble que le notaire apostolique et le sr Candellier iroient prier le P. Prieur des Jacobins afin de permettre au P. Le Pot de venir parler a eux. Ledit sr Carré et M. Dadu prierent le P. Pot de vouloir entreprendre la mesmes charge de faire les exorcismes et conjurations sur Denise de la Caille, luy réitérant la mesmes permission et privilège qu'il luy avoit donné. Le P. Pot vint trouver la créature a Notre-

Dame, ou devant dire la messe il vint revestu de son aube, faire commandement au Démon de quitter la créature. Le démon ne fit que des risées; enfin, après plusieurs refus, il dit qu'il estoit le vieil Satan et que son maistre Lucifer l'avoit fait entrer dans ce corps, a cause de la médisance d'aucuns qui avoient mal parlé de Denise et du Père conjurateur. L'après-midi elle fut conduite aux Jacobins, le vieil Satan déclara que il estoit seul possesseur, mais que il en feroit venir d'autres en sa compagnie. »

Quelques jours se passent plus calmes, et le Démon interrogé sur le sacrement de pénitence et sur la messe répond de manière convenable; mais le 28 novembre, « comme l'on chanta *Veni Creator,* le Démon apparut, auquel fut commandé de baiser la terre par trois fois, et cela fait il s'enfuit par la porte du cloché dans la chapelle Nostre-Dame, ou elle avoit jetté la chandelle bénite (cierge) et son rosaire, se voulant mesme deshabiller. Et comme on eust chanté les Litanies au lieu de la conjuration, il la jetta les dents en terre, se roulant au dit lieu sur le ventre et sur le dos cependant que l'on chantoit. Puis, le Père faisant la conjuration au lieu accoutumé, elle se traîna sur le dos, la teste devant, jusques au lieu de la conjuration.

« Si tost arrivé on luy fit commandement d'aller chercher la chandelle et ce qu'elle avoit jetté auparavant, ce qu'elle fit, et incontinent revenue a elle fut enquise de ce que dessus, dit avoir eu souvenance d'avoir été a la chapelle, mais, du reste, qu'elle n'en avoit aucune mémoire. Le lendemain, elle fut fort agitée, étant rendue comme muette, ne faisant que des cris avec des estranges vomissements. »

Le 5 décembre, après les Vêpres, un démon, qui se nommait lui-même Lissi, dit que « il avoit receu sa sentence, mais que auparavant de descendre aux Enfers, il lui falloit aller trouver son maistre Beelzebut qui possedoit encore plusieurs autres filles dans la ville de Beauvais, disant qu'il falloit qu'il eut commission de Beelzebut pour retourner aux Enfers. »

« Le lundi 10 décembre comparoit Lissi à Saint-Maxiam (village de Montmille), lequel dit plusieurs paroles non intelligibles et en retournant du dit lieu, comme il passoit par un village qui est de la dépendance de Saint-Maxian (Fouquenies), il s'arresta contre une maison, disant qu'en icelle Boulourt y travailloit eu eut volontiers entré dedans sans le commandement du Père qui lui commanda de le suivre et de ne point faire d'insolence. Plusieurs peuples assistants pleuroient et lamentoient.

« Le 11 décembre, la patiente estant arrivée devant le chef de Monsieur Saint Lucien, Lissi comparut lequel vouloit estrangler Denise, et icelle criant et lamentant, survint par cas fortuit un Religieux nommé Bigot et incontinent le Père conjurateur et le clerc de Notre-Dame du Thil, et le Démon la délaissa de cette oppression.

« Le lendemain apparut le Démon au commencement de la conjuration, et le Père lui fit commandement de sortir, ce qu'il accorda tout incontinent, disant qu'il la laisseroit un long espace de temps comme morte pour signe de sa sortie, ce que voyant le Père il lui fit commandement d'entendre sa sentence et son arrest qui sont en ces termes et en cette forme suivante :

« Nous, grands Vicaires de Monseigneur l'Evesque et Comte de Beauvais, etant duement informez que plusieurs démons et malins esprits vexoient et tourmentoient une certaine femme nommée Denise de la Caille, native de La Landelle, nous étans resolus de pourvoir homme capable a ce faire, sur ce nous avons donné a entendre a notre dit seigneur Evesque qu'avions un certain religieux Jacobin nommé frere Laurent le Pot, auquel notredit Seigneur et Evesque a donné toute puissance, et nous luy donnons aussi pareillement, de conjurer lesdits malins esprits, comme si c'étoit notre propre personne. Ledit frere Laurent le Pot, ayant pris la charge de notredit Seigneur, iceluy a fait plusieurs exorcismes et conjurations, desquels plusieurs démons en sont sortis, comme le procez verbal démontre appertement et voyant que de jour en jour plusieurs Diables se présentoient tant au corps de ladite Denise que en autres lieux et parties de son corps, comme l'expérience en est fort ample, et comme a présent il est certain qu'un certain Démon nommé Lisis, lequel est de rechef revenu et dit posséder le corps de ladite Denise, Nous commandons, voulons, mandons et ordonnons audit Lisis, de descendre aux Enfers, sortir hors du corps de la dite Denise de la Caille sans jamais y rentrer, et pour obvier à la revenuë des autres Démons commandons, voulons et ordonnons que Beelzebut, Satan, Matelu et Briffault, les quatre chefs et aussi que toutes les quatre Légions qui sont sous leurs charges et puissances et aussi que tous autres, tant ceux qui sont en l'air, en l'eau, en fer, en terre et autres lieux, qui ont encore quelque puissance sur le corps et dans le corps de la dite Denise de la Caille, comparent maintenant et sans délay sur la mesme peine d'excommunication, de parler les une après les autres et sans confusion, de me dire leurs noms tant que les puisse entendre, pour les faire mettre et rédiger par escrit, sous peine de la dite excommunication et peines infernales, et au deffaut de ne comparoir maintenant dans ce corps, je les mets et je les jette en la puissance de l'Enfer, pour estre crucifiez et tourmentez davantage que de coutume, et faulte de ne m'obéyr présentement apres les avoir appelez par trois fois. Commandons, voulons, mandons et ordonnons que chacun d'eulx en leur esgard reçoive les mesmes peines imposées cydessus trois mille ans après le jugement. Défendant au mesme Lisis et à tous ceux qui auroient possédé le corps de ladite Denise de n'entrer jamais dans aucun corps, tant de créatures raisonnables que d'autres, sous peine d'estre crucifiez, au temps de leur possession, d'une peine accidentelle:

Suivant de quoy ledit Lisis, maling esprit, prest à sortir, a signé ces présentes; Beelzebut paroissant, Lisis s'est retiré au bras droit, lequel Beelzebut a signé pareillement, Beelzebut s'étant retiré, Satan apparut et a signé pour toute sa Légion, se retirant au bras gauche, Matelu paroissant a signé pour toute la sienne s'étant retiré à l'oreille droite, incontinent Briffault est comparu et a signé les mesmes présentes pour la sienne, et sortirent tous cinq délaissant la créature comme morte par l'espace de six heures et davantage.

Signé : Lisis; signé, Beelzébut; signé, Satan; signé, Matelu; signé, Briffault ».

Le Gérant : GEORGES MEUNIER.

Paris. — Imp. R. TANCRÈDE, 15, r. de Verneuil.